

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE

## LA SESSION A QUEBEC

QUEBEC, 8 mars. — La session se terminera probablement dans une quinzaine de jours. Le gouvernement a déjà fait adopter plusieurs de ses projets de loi d'importance mineure et il a présenté ses principaux projets de législation. La plupart des bills privés ont été votés par la Chambre et le Comité des Bills Privés cessera de fonctionner la semaine prochaine.

La question de la protection du poisson est venue devant la Chambre sur la fin de la semaine dernière. Notre député en a profité pour faire part au gouvernement et publiquement des plaintes de nos amateurs de pêche à la ligne.

Ces derniers se plaignent qu'à l'embouchure de la rivière Yamaska des personnes placent des milliers de verveux qui empêchent le poisson de remonter l'Yamaska. Une expédition de nos pêcheurs qui sont allés l'an dernier vérifier ces plaintes ont déclaré avoir vu des barages complets dans la rivière constitués par au delà de deux milles verveux.

Tout le poisson de grosseur quelque peu importante sont capturés par ces verveux et c'est la principale cause du fait que les pêcheurs à la ligne de notre région ne prennent presque plus de poisson.

L'Honorable M. Perrault a dit que ces verveux étaient placés contrairement à la loi et que personne n'avait de licences pour les utiliser à l'endroit mentionné par le député de St-Hyacinthe. C'est la première fois qu'il entend parler de cette affaire, si les plaintes sont justifiées le département verra à faire disparaître ces engins illégaux.

M. Bouchard a préparé le bill préliminaire qu'il a annoncé il y a déjà quelque temps au sujet de l'abolition des rentes seigneuriales. Ce bill est inscrit sur l'ordre du jour et il viendra devant la Chambre probablement la semaine prochaine. Par ce bill les propriétaires de rentes constituées devront faire connaître au département des Statistiques de la Province avant le premier septembre prochain le montant en capital qui leur est dû dans chaque municipalité de cette province.

Ces renseignements permettront à la Chambre d'avoir des données précises sur les capitaux qui seront nécessaires pour faire le rachat définitif des rentes seigneuriales. M. Bouchard espère qu'il réussira à faire adopter ce bill par la Chambre et le Conseil Législatif. S'il réussit ce sera un bon pas de fait au sujet du projet qu'il a soumis à L'Union des Municipalités et qui a été recommandé par cette importante association et aussi par L'Union des Cultivateurs Catholiques de la Province de Québec.

La deuxième lecture de la Loi des Accidents a été votée par 63 contre 4. M. Bouchard, M. Marchand, deux libéraux, M. Duplessis et M. Renaud, deux conservateurs ont voté contre le principe du maintien de l'assurance contre les accidents du travail dans le domaine privé. Un nouveau vote sera probablement pris sur la troisième lecture et il est probable qu'il y aura plus de députés qui se prononceront pour l'assurance collective qui est réclamée par toutes les unions ouvrières de la province et par la majorité des employeurs.

M. Bouchard est satisfait de la lutte qu'il a faite et il dit que le résultat du vote est loin d'indiquer le progrès que l'idée de l'assurance d'état a fait dans ces derniers temps.

Il a déclaré que le gouvernement était il y a deux ans et l'an dernier plus opposé à la Commission qu'il ne l'est actuellement à l'assurance collective. Le gouvernement a cependant donné la Commission dès cette année; M. Bouchard se dit assuré que d'ici à deux ans le même gouvernement donnera au peuple de la province le bénéfice de l'assurance d'état contre les accidents du Travail.

La Chambre siégera demain vendredi et s'ajournera à mardi de la semaine prochaine.

Pierre Paul.

lieu, tout larmoyant et déguisant mal le poil de la Shawinigan, disait à genoux à M. Taschereau:

— "... la nature en donnant à la province de Québec la ressource du Saint-Laurent, nous a donné un gage providentiel de notre indépendance économique et de l'accomplissement d'une destinée brillante sur ce continent nord-américain... A la condition que nous ne cédions nos titres pas à la légère, pour un plat de lentilles!"

On se croirait à un discours de la Saint-Jean-Baptiste chômée, si on ne savait jusqu'à quel point l'ÉVÈNEMENT patriotique n'en fut pas.

Quant au plat de lentilles, vous savez, et tout le monde sait, et même tout le monde commence un peu à le dire, le trust le mange sans vous et moi: tout simplement.

Alors, si la Beauharnois en prenant sa part du plat nous laissait la sauce à meilleur compte, il y aurait quelque satisfaction chez les petites gens dont nous sommes.

Et c'est pourquoi, puisque les lentilles sont au diable, nous trouvons M. Bouchard bien inspiré de tâcher de sauver la sauce.

### III. — L'amendement de M. Bouchard.

Mais le bill de la Beauharnois est passé et sans l'amendement Bouchard.

Au moment que M. Bouchard présentait son amendement M. le ministre des Terres a chargé l'exécutif de tout ce que voulait prévenir le député de Saint-Hyacinthe:

— "L'exécutif verra à protéger les citoyens, affirme M. Mercier. Si nous adoptons cet amendement, c'est Ontario qui règlera les prix."

Le geste de M. Mercier est généreux. Seulement, faut-il l'avouer, un amendement solide eût mieux valu que la bonne volonté de l'exécutif pour protéger le public. L'exécutif est, parfois, si occupé, qu'il lui échappe bien des choses...

Avec l'amendement Bouchard nous aurions eu l'avantage de la concurrence de l'hydro-électrique ontarienne, sans avoir à équiper pareille machine d'Etat. Et si par impossible, l'hydro eût cherché à abaisser au-dessous de la normale le prix de l'électricité, afin de nuire à ses concurrents privés du Québec, l'exécutif aurait marché pour protéger nos compagnies. Celles-ci ont meilleure voix pour réveiller l'exécutif que le public.

### IV. — Et par ailleurs...

En vérité, les taux de l'électricité sont indécents, chez nous. M. Geoffrion s'est exprimé de la sorte, à la deuxième séance du comité, par allusion au monopole qui exploite Montréal; et la situation n'est pas meilleure, hors Montréal, tout au contraire.

Et, par ailleurs, dans l'Ontario, des compagnies privées qui vivent en concurrence avec l'hydro, et sans exploiter le public, trouvent parfaitement d'estimables bénéfices.

Les quotidiens d'Ottawa publiaient, mardi, le rapport de l'Ottawa Light & Power, propriétaire de l'Ottawa Electric Company. Cette compagnie Ottawa Light, au dernier exercice financier, a fait un revenu brut de \$1,920,942.74; a dépensé pour augmenter sa propriété ou l'améliorer \$1,591,508.52 et finalement accuse un bénéfice, sujet à l'impôt sur le revenu seulement, — toutes autres taxes payées et dépenses, — de \$521,293.00. C'est raisonnable, même si cette compagnie n'a pas mouillé son capital deux, trois et quatre fois comme nos monopoles du Québec.

Il est donc malheureux que l'amendement Bouchard n'ait pas reçu plus de sympathie.

Mais, *caveant consules*, puisqu'ils y tiennent.

Que l'exécutif veille.

Et que nous ayons enfin des taux d'électricité qui aient quelque bon sens.

Ferdinand Bélanger.

## CE QU'ON DIT DE NOTRE DEPUTE

Nous lisons dans l'Action Catholique :

### EN PASSANT

#### I. — Quelques réflexions à propos d'électricité.

La discussion du projet de la Beauharnois Light, Heat & Power fait sortir du bois beaucoup de graves personnages.

Et cela nous vaut de non moins graves propos.

Ainsi M. Bouchard a marqué, sans qu'on osât le contredire, que Montréal paie pour sa lumière 100 p. c. plus cher que Toronto; et que d'autres villes du Québec en sont au 300 p. c. plus cher, si on établit la comparaison avec des cités de leur population dans la province voisine.

Cela clôt le bec à un confrère du soir qui prétendit à prouver le contraire, l'autre semaine, avec aussi peu de bon sens qu'il a accoutumé.

D'autant que M. Aimé Geoffrion, qui est payé pour le savoir, appuie les remarques de M. Bouchard de façon plutôt savoureuse:

"M. Geoffrion corrobore M. Bouchard, rapporte la Gazette. Il dit que le pouvoir est à meilleur marché en Ontario; que pour cette raison les industries s'établissent dans cette province à notre grand dam; et que, naturellement, le dessein de sa compagnie, la Beauharnois, est de changer un peu cet état de chose."

Il y avait là des représentants du trust du Québec, de la Shawinigan; ils ne répondirent rien, rien, comme dans la chanson.

#### II. — Le plat de lentilles.

Hier matin, à l'ÉVÈNEMENT, journal d'affaires, l'écrivain du

## AUTOUR DE LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

De l'Évènement, 1er mars, 1928.

M. T.-D. Bouchard, député de St-Hyacinthe, vice-président de la Chambre, est un studieux. Dès que le projet de loi ouvrière de l'hon. M. Antonin Galipeault a été connu, M. Bouchard s'est plongé dedans et avec son oeil de lynx il en a examiné tous les détails. Le député de St-Hyacinthe a aussi étudié la loi d'Ontario et il a établi des comparaisons pour déterminer si vraiment l'ouvrier serait aussi bien traité par la loi de Québec que par la législation de nos voisins. On verra ses conclusions. M. Bouchard est non seulement un studieux, il est d'une activité débordante. Avec cela, d'une indépendance sans pareille, le député maskoutain n'est pas bridé du tout par son titre de Vice-Président et trois fois, aujourd'hui, lorsque la Chambre s'est transportée à Racine, à Montréal puis dans les accidents du Travail, il a enfourché son cheval et est parti en course avec M. Maurice Duplessis, qui est le plus remuant député de la gauche et parle, lui aussi, souvent et très bien.

De l'Action Catholique, 1er mars, 1928.

La journée d'hier est sans contredit l'une des plus actives et des plus fertiles en événements de toutes sortes que nous ayons eue au Parlement depuis le début de la session. Elle nous a d'abord valu un vote de 51 à 10, au comité des bills privés, en faveur du bill de la Beauharnois Light Heat and Power Co., puis un débat d'un intérêt exceptionnel, en Chambre, sur la nouvelle loi des accidents de travail et enfin, la délégation d'ouvriers la plus nombreuse et la plus représentative qui soit encore venue rencontrer les membres du cabinet provincial.

De ces trois fameux articles du programme de la journée d'hier, celui qui a soulevé le plus vif intérêt est probablement la reprise du débat sur la loi des accidents du travail. La parole était à M. Damien Bouchard, député de St-Hyacinthe et l'orateur suppléant de l'Assemblée Législative a prononcé l'un des plus grands et des plus vigoureux discours de sa carrière politique. M. Bouchard a fait une étude spéciale des législations ouvrières et il ne partage pas les vues de ses chefs sur la loi qui a été soumise par l'hon. M. Galipeault. Il s'en est excusé en disant: "Je regrette de différer d'opinion, mais je ne vois pas qu'en votant contre une loi que je comprend comme je viens de l'expliquer, je ne conforme pas ma conduite à la grande idée qui a présidé à la naissance du parti libéral: le relèvement des classes populaires par la défense de leurs intérêts."

Le député de St-Hyacinthe a parlé pendant deux heures, avec beaucoup de chaleur et de conviction. Il a tenté de prouver que c'était pour des raisons sérieuses qu'il avait manqué à la discipline du parti et il était facile de voir qu'il était parfaitement au courant de la question qu'il disait.

M. Bouchard a dû diviser son discours en deux parties. Il parlait depuis environ une demi-heure quand l'horloge a sonné six heures, hier après-midi et il a repris la parole à 10 h.30, après le départ de la délégation, pour la garder jusqu'à minuit.

Le député de St-Hyacinthe a prétendu que la nouvelle loi était moins généreuse que celle de l'Ontario, qu'elle ne donnait pas justice à l'ouvrier et que le système d'assurance collective était le meilleur que nous pouvions adopter à l'heure actuelle.

Malgré l'heure avancée, la Chambre passa à l'item 38 de l'ordre du jour: "Reprise du débat sur la motion de l'hon. M. Galipeault proposant la deuxième lecture du bill 38, loi des accidents du travail. M. Damien Bouchard, député libéral de St-Hyacinthe prit la parole et prononça le discours suivant:

"J'appartiens au parti libéral", dit M. Bouchard, mais je ne connais pas de règle de discipline qui empêche un député de voter, sur des questions dont l'ampleur dépasse de beaucoup l'intérêt supérieur du parti, suivant ce que je crois être l'intérêt supérieur du pays.

Qu'on ne s'étonne pas si depuis trois ans j'ai donné une attention toute spéciale à la législation actuellement soumise à la Chambre. Je suis fils d'ouvrier; j'ai travaillé moi-même dans les cordonneries de ma ville et j'en suis fier. A mon père ouvrier, je dois l'instruction qui m'a permis d'être quelque jour dans la foule de mon petit chez-nous, et à ses amis les travailleurs de l'usine et aux ouvriers des champs je dois d'avoir été quelque chose dans la vie publique de ma province. Ayant connu la classe ouvrière par les aspects de la vie dont elle souffre et l'ayant aimée, malgré ses soubresauts capricieux qui la font frapper parfois au coeur, ceux qui lui sont le plus utiles, je m'y suis attaché par des liens dont la force dépasse la résistance de toutes les ficelles qui pourraient me lier aux conventions ordinaires de la pratique des groupements du parti.

"Je ne suis pas un vertueux dans le sens que donne à ce mot un de nos aimables ministres qui ne siège pas dans cette Chambre, mais, après avoir étudié la loi tel que je l'ai fait, si je prenais une attitude autre que celle que j'ai décidé de suivre, je serais un cynique et je ne veux pas l'être. Je ne veux pas non plus faire de capital politique; n'ayant pas l'intention de me faire du capital avec la politique, le capital politique ne m'intéresse pas.

Je suis satisfait de mes chefs; ils ont été justes, même généreux pour moi. Je les remercie, et si je diffère d'opinion avec eux aujourd'hui, nul ne le regrette plus que moi. Je constate cependant que nous nous accordons sur la question de la Commission, et nous différons en 1926 et 1927 sur cette question plus encore que nous sommes éloignés sur la question des indemnités et du mode d'assurance. Je suis convaincu qu'avec encore quelques mois la grande masse se rapprochera encore de la petite comme elle s'est rapprochée dans le Manitoba où l'on a essayé une loi comme celle que l'on nous demande de voter aujourd'hui, loi qu'on a été obligé d'abandonner après deux années d'essais des plus ennuyeux et pour le gouvernement et pour les ouvriers.

On me permettra de commencer mon allocution en faisant quelques remarques rapides sur ce qui a été dit en cette Chambre par les partisans de la loi.

Il y a deux projets de lois et on les a confondus dans la discussion parce qu'ils sont intimement liés l'un à l'autre. La loi des Accidents du travail qui est actuellement soumise à la Chambre et la Loi créant la Commission qui sera incessamment. Comme ceux qui m'ont précédé je ferai allusion à la seconde, sachant que la Chambre sera aussi tolérante sur la question des règlements de procédure qu'elle l'a été pour ceux qui m'ont précédé.

On a dit que la loi de 1926 nous laissait en face d'un grand point d'interrogation quant à ce que les assurances exigeraient des manufacturiers. Nous sommes dans la même situation, nous ne connaissons pas les taux qui seront faits à l'industrie.

On a fait une comparaison avec la loi de 1909, mais on aurait dû faire la comparaison avec la loi de 1926. Depuis deux ans on a promis certains avantages à l'ouvrier, et il sera intéressant de savoir si nous maintenons ce que nous leur avons promis. On a diminué dans toutes les clauses de quelque importance les indemnités qu'on leur avait offertes.

On a dit que notre loi était la plus généreuse de toutes celles existant dans le pays. Une comparaison faite avec la province d'Ontario, province qui nous rassemble le plus sous le rapport industriel, démontre que l'ouvrier de Québec recevra à peine 50 p. c. de ce que reçoit depuis plusieurs années ses camarades de la province voisine.

On a dit que le gouvernement avait reculé devant les risques qu'entraîne l'assurance collective, et cependant le gouvernement en s'engageant à contrôler la solvabilité des assureurs prend des risques tout aussi volumineux.

On laisse entendre que les réserves des fonds de rentes sont insuffisantes mais on ne le prouve pas. Le gouvernement garantira-t-il

Suite en page cinq

# NOUVELLE HEBDOMADAIRE

## ARLEQUIN

—De tout coeur, j'accepte votre invitation, ma Tante; mais je vous prévienne que je ne serai pas très élégant. Je n'ai qu'un mauvais arlequin de soie paille, vert et mauve, passablement défraîchi. Vous m'excuserez de ne pas le renouveler, n'est-ce pas? J'arriverai par le train de six heures, le soir même du grand jour. Puis-je trouver à votre bal un peu de distraction! Je m'ennuie partout. J'ai hâte de reprendre mes voyages.

—Veuillez recevoir mes caresses. "Max."

Après avoir griffonné ces quelques mots sur une carte, Max Pellquer, le jeune et vaillant explorateur, sortit d'un carton le fameux costume.

Pas défraîchi du tout, l'"arlequin" mauve, paille et vert! Joli tout plein, avec sa large fraise de mousseline vaporeuse et ses énormes boutons de strass! Rien ne manquait: ni la batte ornée de rubans, ni le minuscule et ravissant tricorne, ni la perruque poudrée à frimas, ni les fins escarpins depa-reillés!

"Parfait! murmura le jeune homme. Je ne me croyais pas si riche."

Huit jours après Max aidait sa tante à faire les honneurs des salons de la préfecture de L... Tout joyeux, il regardait les silhouettes des plus jolies femmes de la ville: marquises soubrettes, folies, Pierrettes, diabesses, clownesses, turques et ballerines défilaient sous ses yeux ravis. A travers les lours de velours scintillaient des yeux bleus ou noirs. De belles épaules émergeaient des corsages; des nuques délicieuses, pâlies par une fine couche de poudre, se montraient, laiteuses, veloutées; vraiment c'était superbe et jamais Max n'eût supposé qu'il y eût autant de ravissantes créatures dans une aussi petite cité.

Malgré ses deux ans de voyage aux Indes, le jeune explorateur se souvint qu'il avait été beau danseur et il se jeta éperdument dans le tourbillon.

A la fin de sa troisième valse, il eut un éblouissement.

Là, devant lui, gentiment appuyée sur le bras d'un brillant mousquetaire, une Arlequine le regardait: une arlequine, dont les épaules d'un irréprochable dessin étaient d'une blancheur éclatante, bien qu'elles fussent — à n'en pas douter — sans fard et sans poudre.

—Etait-il le jouet d'un rêve? Non. Ses yeux étaient bien ouverts; il se sentait gai, dispos. Il ne se trompait pas. Cette Arlequine avait un costume vert, mauve et paille, assorti au sien, à lui, Max Pellquer!..

Il s'approcha.

"Madame ou Mademoiselle, voulez-vous me faire l'honneur!.."

—Au bal masqué on se tutoie, interrompit-elle d'une voix drôle, cambrant sa taille ronde et fine et posant sur sa hanche droite son poing finement ganté.

—Pardons... J'oubliais. Voulez-vous danser?

—Volontiers. Je suis venue pour ça.

—Je te prévienne. Je suis infatigable.

—Peut-être moins que moi. Les valses ne sont jamais assez longues.

—En avant!.."

Saluant le mousquetaire d'un gracieux mouvement de tête et de son éventail pailleté, elle s'élança, vive et légère, au bras de Max.

Cinq minutes plus tard, ils étaient les meilleurs amis du monde.

"Tu dois avoir un visage ravissant."

—Pas mal du tout, dit-on!

—Le verrai-je bientôt?

—Mais certainement. Il est convenu qu'on se démasque au souper.

—Ah!..

—Tu soupire?

—Oui. Je me sens tout troublé par ta douce voix, par ton parfum, par..

—Chut!.. pas de flirt", dit-elle. Et, s'échappant des bras de Max, elle se perdit dans la foule des danseurs.

### II

Sous le rayonnement des plafonniers de bronze et de cristal, la table, somptueusement servie, parée, attendait les convives. La tante de Max Pellquer, Mme de Renouard, n'aimait pas les petites tables qui favorisent parfois trop les intimités, nuisent à la conversation générale et sont souvent l'origine de flirt dangereux.

Max, partout, cherchait son Arlequine. Elle était introuvable.

Peu à peu, les couples se plaçaient. Ne pouvant se résoudre à se caser lui-même sans avoir pour voisine sa nouvelle et séduisante amie, le jeune homme, soudainement inquiet, parcourut les salons vides. Ce fut en vain. Arlequine avait disparu.

"Que cherches-tu, bel Arlequin?" lui demanda une voix fraîche et pure.

—Mon Arlequine. L'as-tu rencontrée?

—Je l'ai bien remarquée avec toi, tout-à-l'heure. Elle est partie probablement. Puis-je la remplacer?

—Non.

—Hou!!! Pas gentil, Arlequin."

Le coeur serré, Max Pellquer s'approcha de sa tante.

"Pourriez-vous me dire ce qu'est devenue cette charmante Arlequine dont le costume.."

—Ressemble étrangement au tien? Je te renseignerai tout à l'heure. Pour le moment, soupe et tiens-toi tranquille!"

Souper! Se tenir tranquille. Impossible. Les yeux bleus si doux qu'il avait vus à travers les trous en amande du loup de velours appelaient encore les siens.

Dès que le souper fut fini, Max revint à la charge.

"Ma tante, je vous en supplie; qu'est-elle devenue?"

—Peste! Tu t'enflames vite. Serais-tu amoureux, déjà?

—Je ne le crois pas. Mais je ne puis me défendre d'une curiosité pleine de sympathie.

—Je t'approuve, mon enfant. Je suis même heureuse de l'intérêt que tu portes à ma jeune amie. Je puis te donner tous les détails que tu désires. Ton Arlequine est la veuve du commandant Maigrey. Elle a vingt-quatre ans, une jolie fortune, elle est adorablement belle, instruite, simple et bonne. J'ai rêvé de te la faire épouser. Seulement..

—Il y a un seulement?

—Oui. Une petite fille.

—Veuve, cela m'est égal. Mais adopter une petite fille..

—L'enfant est ravissante.. et riche.

—N'importe. C'est un obstacle sérieux.

—Mme Maigrey ne t'intéresse donc plus?

—Beaucoup moins.

—Tant pis. Elle était tout heureuse au bal ce soir. Jamais je ne l'avais vue si gaie. Depuis son veuvage, elle s'est totalement retirée du monde et se consacre à son enfant. Mon bal était sa première sortie. C'est à croire qu'une fatalité pèse sur sa vie. Au moment où elle m'avouait qu'elle s'amusait follement, on est venu l'appeler en toute hâte auprès de sa fillette, subitement tombée malade.

—Pauvre charmante femme!

—Tu peux la plaindre, car elle le mérite à tous égards, ayant été

fort/malheureuse avec son vieux mari.. Dès demain, j'irai prendre des nouvelles.

—Voulez-vous me permettre de vous accompagner?

—Très certainement. Je t'en aurais même prié si tu ne m'avais pas déclaré tout à l'heure que Mme Maigrey ne t'intéressait plus.

—Puisqu'elle souffre et qu'elle pleure..

—Bon petit coeur.

—Ne serais-je pas indiscret en me présentant chez elle?

—Avec moi, non. Et d'ailleurs vous avez dansé ensemble.

—A demain.

—Oui. A demain."

### III

Dans la vaste chambre mauve de Mme Maigrey, on a roulé le lit de Marcelle. L'enfant repose sa tête alourdie sur un oreiller brodé. Parfois des mots incohérents sortent de ses lèvres; elle délire, et elle dit: "Non, non, pas ce pantin, ma maman. Je veux ma maman..". Et cela s'explique. Lorsqu'on est venu, hier, appeler la jeune veuve, elle est accourue. Oubliant le bal et son étrange costume, elle s'est précipitée auprès de son enfant.

Et la fillette, déjà dévorée par la fièvre, n'a pas reconnu sa mère..

Alors, avec des gestes brusques, la jeune femme a déchiré sa collette, arraché sa robe, jeté sa perruque.. mais l'enfant ne voit toujours que l'accoutrement grotesque et répète d'une voix changée: "Pas ce pantin, ma Maman!.."

Affreusement pâlie, Mme Maigrey verse des larmes de sang..

Le timbre de l'antichambre retentit. Un instant de silence. Puis Mme de Renouard et son neveu sont introduits. On ne reçoit personne, mais Mme de Renouard est une seconde mère pour la jeune veuve.

Marcelle ouvre les yeux, reconnaît sa vieille amie, lui tend ses deux petites mains brûlantes:

"J'ai vu une grosse poupée habillée de trois couleurs. Elle m'a fait peur, tu sais, dit-elle.

—Cependant, elle était jolie.

—Oui, jolie; mais trop grande. J'en voudrais une pareille, mais pas si grande.. plus petite.

—Tu l'auras dès demain, ma mignonne."

Silencieusement, Max contemple l'enfant.. "Méningite", a prononcé le docteur!.. et ce mot évoque aux yeux du jeune homme troublé, l'image d'une immense catastrophe..

Des larmes roulent sur son visage. Sans un mot, il sort..

Une heure après, Mme de Renouard, ne sachant comment expliquer l'excusable sortie de son neveu, se décidait à quitter la jeune veuve, quand elle entendit la voix de Max:

"Voici l'Arlequin! Je l'apporte!.."

La petite eut un cri de joie et serra dans ses bras tremblants la poupée inerte..

"Sois bien sage, Marcelle. Laisse-toi soigner. Quand tu seras guérie, je m'habillerai en Arlequin, moi aussi, pour te faire rire.."

—T'as donc un costume de poupée, toi?..

—Parfaitement, un travesti superbe.

—Tu le mettras demain pour venir me voir?

—Je te le promets.

—T'es gentil, je veux t'embrasser.

—Chère, chère petite!"

Mme de Renouard et Max prirent congé de la jeune veuve.

Dans l'auto qui les ramena à la Préfecture, Max dit à sa tante:

"Décidément, je suis épris tout à fait de Mme Maigrey. Je serais heureux si vous vouliez bien demander sa main pour moi.

—L'enfant n'est donc plus un obstacle?

—Oh! non! Elle est si mignonne et douce! Elle ressemble si éton-

(Suite à la page 7)



EN TETE DE LA LISTE

# Gin Canadian Melchers Croix d'Or

La Boisson des Canadiens

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros: - 40 onces \$3.65  
Moyens: - 26 onces \$2.55  
Petits: - 10 onces \$1.10

Distillerie à Berthierville  
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL



Visitez le

## SALON du PRINTEMPS

du NOUVEAU

# OLDSMOBILE SIX

SON caractère moderne réside dans son allure, dans ses lignes, dans son luxe et son confort. Il réside dans son génie mécanique, génie éprouvé par un parcours d'essai de plus d'un million de milles. . . . génie et perfection mécaniques reconnus par les autorités comme ayant deux ans d'avance. . . . génie qui vous assure vitesse, fonctionnement silencieux, souplesse, facilité de conduite et complète satisfaction. Arrêtez voir le distributeur des voitures Oldsmobile, examinez ce nouvel auto et demandez une démonstration, toujours plus éloquent que les paroles. Admirez les nouvelles carrosseries Fisher et renseignez-vous plus complètement sur le plus gros moteur à haute compression, capable de développer 55 H.P. et fonctionnant silencieusement. . . . sur les nombreuses caractéristiques nouvelles du châssis et autres perfectionnements que l'on ne trouvait jusqu'ici que sur les voitures de grand prix. Conduisez vous-même cet auto et vous constaterez vous aussi qu'il est en avance de deux années dans le domaine de l'automobile. C'est sans contredit l'Auto par Excellence à Bas Prix.

Du 10 au 17 MARS, 1928

aux Salles d'Exposition de

## ST-HYACINTHE AUTOMOBILE

R. GERVAIS, Gérant.

85 rue CASCADES, Tél. 843 ST-HYACINTHE, Qué.

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

Nous aurions besoin d'agents responsables pour nous représenter dans certains bons territoires. Pour informations écrivez à: OLDS MOTOR WORKS OF CANADA, Ltd., Oshawa, Ont.

## COLONNES FEMININES

### TOI ET MOI !

As-tu songé parfois à l'heure inévitable  
Où l'un de nous devra pour toujours rester seul  
Quand la Mort au front blême et le sort implacable  
Auront enveloppé l'autre en son froid linceul.

L'un des deux, toi ou moi, quittera cette terre  
Pour un monde inconnu sans espoir de retour,  
Et l'autre, resté seul avec sa peine amère,  
Attendra dans le deuil de partir à son tour.

Que de fois il croira, le soir, encore entendre  
Le doux pas qui jadis faisait battre son cœur,  
Et triste se tiendra sur le seuil pour attendre  
Toujours en vain, hélas ! le retour du bonheur !

Le souvenir des jours bénis passés ensemble  
Ne fera qu'ajouter au morne désespoir.  
Muette pour toujours la voix qui ce soir tremble  
En répétant: "Je t'aime" ou en disant "Bonsoir".

Clos à jamais ces yeux et leur flamme céleste,  
Leur éclat vif et pur pour toujours disparu !  
Et les traits bien-aimés cachés avec le reste  
Sous quelques pieds de terre... ils ne reviendront plus !

Même le souvenir des serments de la veille  
Ajoutera sa peine aux cruelles douleurs ;  
Dans le calme des nuits quand tout ailleurs sommeille  
Il devra veiller seul en essayant ses pleurs.

Cette heure-là pourtant sonnera, ma chérie,  
A quoi bon murmurer ? C'est la commune loi !  
Mais lorsque l'un de nous quittera cette vie,  
Que Dieu prenne pitié de l'autre... toi ou moi !



**At-chou**  
L'éternuement annonce un rhume ou la grippe. Faites des inhalations et pratiquez des frictions sur la gorge et la poitrine, au moyen de "Minard's," chauffé au préalable. C'est la mesure préventive idéale.



### L'heureux marchand

Jamais dans l'histoire du monde il n'a été possible à un marchand dont le crédit est bien établi de faire autant d'affaires avec un aussi petit capital investi.

Une des principales raisons de la prospérité actuelle c'est qu'au lieu d'avoir à acheter en grande quantité au commencement de chaque saison il peut limiter ces achats et renouveler fréquemment par Longue Distance.

Faites en sorte que vos clients à des milles de distance viennent chez vous pour tout ce dont ils ont besoin. Imaginez divers moyens pour les induire à visiter votre magasin ou à commander chez vous par Longue Distance et — nous disent-ils — la concurrence ne vous affectera pas beaucoup.

Le Longue Distance rend des marchands heureux dans certaines villes. Ne négligez pas ses avantages.



### Le riche sang rouge est un réel tonique des nerfs.

La source de toute nervosité est un sang pauvre et aqueux.

Beaucoup de personnes, hommes et femmes, se trouvent épuisées par suite de surmenage et d'inquiétudes. De telles personnes sont fatiguées, découragées et déprimées. Leurs nerfs semblent usés et elles souffrent de maux de tête et autres affections nerveuses. Tout ceci provient des nerfs affaiblis.

Soigner les nerfs au moyen de calmants nocifs est une terrible erreur. Le seul véritable tonique des nerfs est l'abondance de riche sang rouge. En conséquence, pour remédier à la nervosité et à un état de santé épuisé, l'on devrait prendre les Pilules Roses du Dr. Williams. Ces pilules enrichissent le sang lequel tonifie les nerfs, améliore l'appétit, ce qui procure force et énergie nouvelles et rend les gens jusque-là découragés, joyeux et alertes. Mlle Irène Denne, R. R. No. 1 Washago, Ont., dit ce que les Pilules Roses du Dr. Williams ont fait pour elle, comme suit: "Je souffris pendant longtemps de mes nerfs et d'un état d'épuisement général. Je devins si faible que je devais m'aliter une partie de la journée. Je ne pouvais faire aucun travail et je prenais des remè-

**\$5 comptant \$2 par semaine**  
**Vous libère du travail échinat**  
Profitez de notre grande vente de Laveuses Electriques pour vous libérer du travail pénible du lavage. Grâce à elles, faire le lavage devient un plaisir. De plus, elles épargnent le linge car elles n'abiment pas les tissus, même les plus délicats. Ayez plus de temps pour faire les choses qui vous plaisent. Démonstration chez-vous sur demande.

**Gratis**  
A toute personne qui achète une Laveuse Electrique durant cette vente, nous donnerons un approvisionnement de Flocons de Savon suffisant pour un an — 40 paquets gratis.

**La vente s'ouvre le 5 mars et se termine le 31.**

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



## DOIT-ON SE MARIER JEUNE?

On a discuté dernièrement cette grave mais inutile question à la "Tribune libre des Femmes". Les avis étaient partagés comme il sied dans toute discussion. Je crois bien qu'on n'a pas conclu. Cela n'aurait servi de rien car discuter n'est pas convaincre, et l'avis d'une majorité n'a jamais fait changer d'opinion la minorité.

Question inutile, ai-je dit. Je suppose en effet, que deux jeunes gens qui s'aiment et projettent de se marier ne seront pas assez sots pour rompre sous le vain prétexte qu'il vaudrait mieux qu'ils fussent un peu plus âgés.

Mais il est bien permis, n'est-ce pas, aux personnes de leur entourage, de faire leurs petites réflexions ! "Ils ont tort dira l'un; ce sont deux enfants!"

L'autre dira: "Ils ont raison; l'âge ne fait rien à l'affaire"

—Mais les goûts changent à tout âge. L'être humain évolue sans cesse. Le tout, c'est d'évaluer ensemble, dans le même sens, bras dessus bras dessous.

—Mais la femme, fleur délicate, se flétrit plus vite que l'homme.

—Je sais des femmes de 40 ans, de 45, même de 50.

—Oui, oui, mais je connais aussi des hommes que l'âge rend volage...

—Pensez-vous qu'ils le seraient mais s'ils avaient eu vers la cinquantaine, une épouse encore toute jeune ?

—C'est l'évidence !

—Mais pensez-vous que l'épouse toute jeune serait satisfaite d'avoir un mari beaucoup plus... marqué ? Car on peut supposer aussi que cet époux, marié fort tard, a, dans sa jeunesse orageuse, gaspillé ses meilleures forces. On peut supposer ce qu'on veut; autant de ménages, autant de cas. Je crois qu'une union assortie de deux jeunes gens, robustes et sains, au cœur pur, épris d'idéal, a toutes chances de produire le maximum de belles années d'entente, d'harmonie parfaite. L'essentiel, c'est de savoir conduire sa petite barque sur les grandes eaux. L'âge n'y fait rien, bonnes gens. L'intelligence et le cœur font tout. Il

faut s'aimer, s'aimer beaucoup, s'aimer sérieusement pour des raisons sérieuses; le reste n'a pas grande importance. Ces jeunes gens de 18 à 20 ans s'adorent ? Qu'ils s'épousent, et vive l'amour ! Cette femme de 30 ans et cet homme de 25 constituent un couple idéal s'ils s'entendent. Ce beau monsieur de 40 ans et cette jeune fille à peine majeure se comprennent ; ils s'inclinent l'un vers l'autre ? Mariez-les, sans hésitation. Cela fera un bon ménage.

Mais la durée ?

Ah ! la durée ! Qui peut répondre de la durée ? C'est leur affaire et pas la nôtre. S'ils ont vingt ans de vrai bonheur, cela vaut bien la peine, vraiment de s'être unis devant le maire ainsi qu'au pied des saints autels. S'ils en ont plus ? S'ils en ont moins ? Encore une fois, ceci les regarde et dépend exclusivement d'eux, pas de vie, pas de leurs âges respectifs, pas des forces de la nature. D'eux seuls !

On se marie ; on a le tort de croire que c'est fini, qu'on va vivre heureux forcément, parce qu'on se plaît l'un et l'autre et qu'on a dit: "Oui, de tout cœur !"

Erreur ! Ce n'est pas une fin. C'est tout au plus un commencement ; le bonheur, l'accord parfait, c'est une plante qui se cultive, un mécanisme qui se surveille, une petite montre qu'il faut régler, une porcelaine qu'il faut manier constamment avec précaution ; un objet précieux qu'on emballe avec soin pour le grand voyage; mettez l'étiquette: fragile ; faites attention: cela se casse.

Il est des époux maladroits, des mains nerveuses qui brisent tout. L'âge ne fait rien à la chose, encore une fois à rien, rien et rien.

Le vase de Sèvres de notre cœur peut durer des lustres entiers; un beau jour, patatras; on n'y prend pas garde, on le choque, on le fêle et c'est pour toujours....

Comprenez-vous ? Comprenez-vous ?

(Progrès du Hull)

### Pour Toux et Rhumes Persistants

Prenez le Baume Rhumal. C'est un remède très efficace. Ne contient aucun narcotique. En vente partout; 35c. la Bouteille. 7-26

**EDWARDSBURG**  
**CROWN BRAND**  
**SIROP de MAÏS**

**Tout simplement délicieux avec des crêpes ou sur le pain. Et très économique!**

**Mais désirez-vous un sirop plus épais et plus sucré, tout en étant de la même qualité supérieure? Demandez alors le**

**SIROP BENSON'S GOLDEN**

Demandez le nouveau Livret de Recettes—*Gratis*  
The CANADA STARCH CO., LIMITED  
MONTREAL

des constamment, essayant remèdes après remède. L'on me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr. Williams et j'ai raison d'être reconnaissante d'avoir suivi cet avis, car c'est le premier remède qui me soulagea et en comparativement peu de temps me redonna une bonne santé. Lorsque je songe au bien merveilleux que me firent ces pilules, je puis les recommander hautement à toutes personnes faibles et nerveuses.

Si vous êtes le moins épuisé ou faible, vous devriez commencer immédiatement à prendre les Pilules Roses du Dr. Williams et vous serez bientôt bien et fort. Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou seront envoyées par poste à 50 cents la boîte, par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

La reconnaissance parle si bas, et la plainte déclame si haut, qu'on n'entend plus que la dernière. Marmontel.

### Erreurs que les mères commettent dans le soin des tout-petits

Beaucoup de mères donnent à leurs enfants des aliments solides à un âge trop jeune et proclament orgueilleusement que leurs bébés "mangent de tout ce que mangent les adultes." Un tel régime a pour résultat certain de provoquer l'indigestion et d'être la cause de beaucoup de malaises pour le tout petit.

D'autres mères administrent des purgatifs violents, nauséabonds, lesquels irritent et affectent réellement les délicats estomacs et intestins et, en même temps, créent chez les enfants l'horreur des remèdes.

Aucune viande ne devrait être donnée à un enfant avant qu'il ait atteint l'âge de 18 mois et, alors, seulement si le médecin y consent. Car les remèdes, toutes huiles ou

poudres fortes et désagréables devraient être abandonnées et les Pastilles Baby's Own données à leur place.

Les Pastilles Baby's Own sont spécialement préparées pour les tout-petits. Elles sont agréables à prendre et peuvent être données en toute sécurité, même au bébé nouveau-né. Elles bannissent rapidement la constipation et l'indigestion, arrêtent les rhumes et les simples fièvres et rendent facile la dentition. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou par poste, à 25 cts la boîte, par The Dr. Williams' Medicine., Brockville, Ont.

L'homme est visiblement fait pour penser; c'est toute sa dignité et tout son mérite; et tout son devoir est de penser comme il faut. Pascal.

Le ciel est pour ceux qui pensent.

J. Joubert.

## NOTES LOCALES

## CHRONIQUE MUNICIPALE

La séance régulière du conseil municipal de notre ville a eu lieu mercredi soir de cette semaine. Cette séance fut présidée par l'échevin J. L. Guillet, maire suppléant.

Messieurs les échevins Létourneau, Michel Daigle, Victor Hébert, Paul Richer, Eugène Payan, J. L'Archevêque, Arthur Flibotte, J. N. Godbout, Albert Chevalier, étaient à leur siège.

Le greffier ouvre les délibérations en donnant lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité tel qu'il avait été rédigé sans remarques spéciales.

Conformément à l'avis donné à la dernière assemblée du conseil, l'échevin Paul Richer propose l'adoption du budget pour l'année 1928. Cette motion est secondée par l'échevin J. N. Godbout et adoptée à l'unanimité. Le montant de ce budget est de \$163,338.60.

Conformément à l'avis donné à la dernière assemblée du conseil, l'échevin Eugène Payan propose l'adoption du budget pour le département de l'aqueduc. Il est secondé par l'échevin Victor Hébert et la motion est adoptée à l'unanimité. Le montant du budget de l'aqueduc est de \$82,563.30.

Conformément à l'avis donné à la dernière assemblée du conseil, l'échevin Paul Richer propose l'adoption du règlement No. 370 imposant la taxe foncière d'administration et la taxe spéciale pour l'entretien de la voirie et de l'éclairage des rues et places publiques. Cette motion est secondée par l'échevin Victor Hébert et adoptée à l'unanimité. Le montant de ce budget est de \$20,667.00.

Il est ensuite proposé par l'échevin J. N. Godbout, secondé par l'échevin J. L'Archevêque et résolu à l'unanimité que le conseil a décidé d'accorder le contrat pour la confection des uniformes de nos constables, à monsieur J. A. N. Brodeur, au prix de sa soumission. Monsieur Téléphore Brodeur présente au conseil une requête pour le transport d'une maison à travers certaines rues de la ville. Il est proposé par l'échevin Victor Hébert, secondé par l'échevin Létourneau que le conseil accorde une demi-journée à monsieur Brodeur pour effectuer tel transport.

Il est proposé par l'échevin Albert Chevalier, secondé par l'échevin Michel Daigle et résolu que le conseil donne son assentiment au club "Les Compagnons" qui désirent se former en association.

Le conseil confirme la liste de l'évaluation des propriétés desservies par notre aqueduc et situées en dehors des limites de la cité. Cette liste fut fournie au conseil afin de lui permettre d'établir le montant de la taxe d'eau à imposer.

Le conseil décide de passer la résolution que demande le ministère de l'agriculture pour aider à la tuberculisation des troupeaux.

A la prochaine séance du conseil l'échevin Eugène Payan proposera qu'une somme de \$300.00 soit votée pour l'élargissement de l'entrée du pont Barsalou. Comme la ville paye 50% des dépenses pour l'entretien de ce pont et que c'est le Syndicat des Ponts qui paye la balance, la part de la ville sera de \$150.00.

Le rapport du greffier de la cour du Recorder est ensuite produit. Ce rapport démontre que durant le mois de février la somme de \$12. fut reçue pour amendes imposées. Ce rapport est déposé aux archives.

Le rapport du département du Feu et de Police est ensuite pro-

duit. Il est déposé aux archives sans remarques spéciales.

La lecture d'une lettre de remerciements du club "L'Infatigable" est faite. Elle est déposée aux archives.

La lecture des comptes est ensuite adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil s'ajourne au 21 mars prochain.

## LE 15 MARS

C'est le 15 mars prochain, à la mi-carême, qu'aura lieu la grande partie de cartes annuelle du Cercle Benoit XV, de l'A. C. J. C. La partie de cartes du Cercle Benoit XV chaque année, est l'occasion d'une intéressante réunion, que tous les gens sages se font un devoir d'assister en grand nombre. Des prix splendides et nombreux seront distribués aux vainqueurs. Le prix de présence, comme chacun le sait, est un magnifique bahut en cèdre, avec extérieur de noyer, d'une valeur de \$40.00.

## RESOLUTION DE

## REMERCIEMENTS

Nous publions ci-dessous, la résolution adoptée par la Société des Eleveurs de la Province de Québec lors de leur dernière convention annuelle tenue en notre ville, le 2 février 1928:

Il est proposé par M. J. C. McClary, appuyé par M. M. Ste-Marie,

Et résolu unanimement :

"QUE les membres de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec, réunis en assemblée, remercient sincèrement les autorités de la ville de Saint-Hyacinthe pour la belle réception donnée aux éleveurs, à l'occasion de leur convention annuelle, laquelle restera mémorable dans les annales de la Société."

## LA FETE DE ST-THOMAS

## D'AQUIN.

Mercredi matin de cette semaine, la fête de Saint Thomas d'Aquin a été célébrée avec éclat au couvent des RR. PP. Dominicains de la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire.

Une grand'messe solennelle fut chantée par le révérend Père Thomas Couët, O. P., sous-prieur du couvent des Dominicains. Il était assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. T. Lebel, O. P., procureur des Dominicains, et F. M. Gauvreau, vicaire de la paroisse.

Le sermon de circonstance fut prononcé par l'abbé Lafrenière, professeur au séminaire de notre ville.

L'orateur débute en disant que, parmi les docteurs de la sainte Eglise, l'Ange de l'Ecole est une étoile qui brille d'un éclat particulier. Il fut un "prodige de pureté, de science et de charité". Pour le jeune auditoire à qui il s'adresse, le prédicateur se borna à montrer en saint Thomas le modèle de la pureté et indiquera les moyens à prendre pour l'imiter.

Vint ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement, qui fut donnée par l'abbé Desmarais, préfet des études, assisté des abbés Proulx et Leblanc, tous trois du Séminaire. On fit aussi vénérer la relique du saint.

Assistaient à la cérémonie: plusieurs prêtres et tous les élèves du Séminaire, dont la chorale fit les frais du chant; l'Avant-garde St-Thomas d'Aquin, au complet; des délégations des écoles de la paroisse; des religieuses de l'Hôtel-Dieu et du Couvent de la Présentation; ainsi qu'un bon nombre de paroissiens.

Au chœur, on remarquait: les abbés Trudeau, chapelain des Soeurs du Précieux-Sang et Ray-

mond, du Séminaire; et un R. Père Bénédictin.

## BANQUET DES MARCHANDS DÉTAILLANTS

La succursale locale de l'Association des Marchands Détaillants de notre ville a donné mardi soir de cette semaine, son deuxième dîner-causerie. Ce banquet a eu lieu au Grand Hôtel et la magnifique salle de cet hôtel était remplie de convives.

Aux côtés du président de la succursale locale de cette association, monsieur J. B. E. Durocher, l'on remarquait: MM. Joseph Laporte, vice-président de la maison Laporte-Martin, épiciers en gros, de Montréal, Jules Laframboise, A. Filiatrault, Amédée Lacroix, J. O. Gareau, H. A. L'abbé, Moïse Lapointe, M. Genest, J. Sauvé, Victor Sylvestre, L. E. Charron, etc.

Parmi les principaux invités l'on remarquait: MM. Auray Brodeur, Edouard Morin, M. Thibodeau, G. Morin, A. Beaudry, François Jetté, Paul Ravenelle, E. Ponton, J. L. Cormier, Victor Allard, Adrien Gladu, L. A. Cabana, C. Halley, J. A. Beauchesne, A. Girard, E. Lagassé, J. T. Noël, R. Breton, Jean Jeannotte, A. Campbell, E. St-Onge, C. Grégoire, A. Guillerie, F. Boudreau, N. Gobeille, J. P. Lazure, T. Lassonde, H. Bernard, J. O. Dupras, J. Marchesseault, J. O. Arpajou, M. O. David, Dr. Pouliot, H. Desnoyers, Jules Payan, J. L. Champagne, Ed. Leblanc, A. Desjardins, D. Rodier, A. Messier, T. A. St-Germain, A. Beaugregard, A. Jetté, etc., etc.

Le président de l'association locale, monsieur J.B.E. Durocher, a demandé à monsieur A. Filiatrault, du bureau provincial, de présenter le conférencier, M. Joseph Laporte, ce qu'il a fait dans une courte allocution.

La causerie de M. Laporte a été écoutée très attentivement et à différentes reprises, il a reçu de chaleureux applaudissements. Il traita des questions importantes pour le commerce en général, et conseilla à nos marchands de faire le travail de coopération, de se donner tous la main, s'ils désirent voir grandir de plus en plus notre commerce canadien et aussi celui de notre ville.

Monsieur Amédée Lacroix, adressa ensuite au conférencier, au nom de tous les marchands de Saint-Hyacinthe, leurs sincères remerciements pour l'intéressante causerie qu'il avait prononcée.

Ce dîner-causerie a vivement intéressé ceux qui s'y sont rendus et nous devons féliciter la direction de la succursale locale de l'Association des Marchands Détaillants, en particulier le président M. J. B. E. Durocher, d'organiser d'aussi instructives réunions.

## RETRACTATION

Je soussigné, EMILE LALIBERTE, charretier, des cité et district de Saint-Hyacinthe, déclare par les présentes que je me suis trompé et que j'ai fait erreur lorsque, sans cause ni raison, j'ai dit et répété que la patrouille de Saint-Hyacinthe avait fait une descente dans les bureaux de monsieur le Docteur Ovila Desmarais, le 28 février 1928. Je reconnais que ces choses étaient absolument fausses et sans fondement. Je demande excuse à qui de droit et je proclame que je ne connais en rien qui puisse entacher l'honneur et la réputation de monsieur le Docteur Desmarais. Ce dernier est autorisé à se servir de la présente déclaration pour attester la fausseté de ce que j'ai pu dire sur son compte de déshonorant à ladite date du 28 février 1928.

Fait et signé en double à Saint-Hyacinthe, en l'étude de Me Victor Chabot, avocat, ce 6 mars 1928.

Témoin: A. R. Demers.

(Signé): Emile Laliberté.

## LES PREVOYANTS

## DU CANADA

QUEBEC, mars 1928. — L'Assemblée générale annuelle des ac-

tionnaires des Prévoyants du Canada, a eu lieu lundi. Le rapport des opérations de 1927 montre que la Compagnie a fait des affaires superbes.

Le Bureau de Direction a été réélu à l'unanimité et se compose de: L'Hon. N. Garneau, MM. Nap. G. Kirouac, Napoléon Lavoie, R. Campbell, Eusèbe Belleau, Dr. P. H. Bédard, C. E. D'Auteuil.

## DE REOUR

Monsieur Jovite Sicotte et sa fille, Mme Plamondon et ses deux enfants sont de retour de Seattle, où ils ont passé l'hiver.

## PROCHAINE PARTIE

## DE CARTES

La partie de "500" régulière de la Société Philharmonique de notre ville a remporté le succès habituel et a fait salle comble.

Les tables de quilles, gracieusement mises à la disposition des dames et demoiselles jusqu'à l'heure où devait commencer la partie de cartes, ont été auprès de ces dames, d'une grande popularité.

La partie de cartes fut très contestée et le premier prix ayant été donné par erreur à Mlle A. Jodoin; celle-ci constatant l'erreur involontaire, s'empressa de retourner son prix à la direction qui l'a fait parvenir à qui de droit.

La prochaine partie de cartes et quilles aura lieu le 11 avril prochain. Comme l'assistance est limitée, les habitués agiront sagement en retenant d'avance leurs billets auprès de tous les membres de la fanfare.

## APRES 51 ANS D'ENSEIGNEMENT.

Le R. F. Alfred, des Frères Maristes, depuis six ans, professeur à l'Académie de Chicoutimi, vient de prendre sa retraite, après 51 ans d'enseignement dans les différentes maisons de son ordre.

Le R. F. Alfred, prendra son repos si bien mérité, à la maison-mère des Frères Maristes de notre ville.

## AUX DAMES ET JEUNES FILLES.

Dimanche soir prochain, le 18 mars courant, monsieur Henri Donbrowski, professeur de littérature à l'Université de Montréal, viendra donner une très intéressante conférence sur MAURICE BARRES. Cette conférence aura lieu en la maison-mère des RR. SS. de la Présentation.

Les portes seront ouvertes, du côté du pensionnat, vers 6.30 hres et la conférence commencera vers 7 heures. Toutes les dames et demoiselles de notre ville, sont invitées d'assister à cette conférence qui sera pour elles, d'une grande importance.

## EN NOTRE VILLE

MM. Téléphore et Rémi Fournier, de New-York, sont actuellement de passage en notre ville, chez leur père M. Pierre Fournier, 39 rue Cascades, dangereusement malade.

Nous souhaitons à monsieur Pierre Fournier, un prompt rétablissement.

## PERSONNELS

Mlle Maria Dubé, de Montréal, était de passage samedi dernier, chez Mlle Rita Robert, de notre ville.

Mlle Louisa Thérberge, de Sorel, est retournée dans sa famille après avoir passé quelques jours chez des parents et amies de notre ville.

Mme L. Robert et Milles Germaine et Lucienne Robert, de Lennoxville, sont venues en notre ville ces jours-ci.

Mme Ménard, de notre ville, était en promenade la semaine dernière, chez sa fille, Mme Girard de Waterloo.

Mme J. A. Lenoir, de Waterloo, était de passage en notre ville. La semaine dernière chez sa mère Mme Frémont St-Jacques.

S. G. Mgr. Decelles, de notre ville, était l'hôte de Mgr Senécal, de Saint-Denis-sur-Richelieu, ces jours derniers.

M. et Mme Omer Charbonneau, de notre ville, sont allés récemment à Sainte-Madeleine, chez M. et Mme Etienne Cordeau.

## LES FEUX DE LA SEMAINE

Samedi, 3 mars, à 8½ hres a. m. Chez monsieur Emile Hogue, 34 rue St-Michel.

Samedi, 3 mars, à 1½ hres p.m. Chez monsieur Emile Lemoine, 54 rue St-Casimir. Ce feu a été causé par une cheminée défectueuse. Les dommages ne sont pas très considérables.

Mardi, 5 mars, à 6 hres p.m. Chez Mlle Beauvais, 239 rue Cascade. Le feu a pris naissance dans la cave. La cause est inconnue. Quelques dommages.

## A GRANBY

Le chef de police de notre ville, monsieur A. Bourgeois, est allé représenter la ville de Saint-Hyacinthe aux funérailles du chef de police de Granby tué accidentellement dimanche soir dernier.

Répondant à un appel pour un incendie, le chef de police, monsieur John Gannon, sauta sur le fourgon aux incendies pour accompagner les pompiers.

Cette alarme fut sonnée à l'heure de la grosse tempête de neige que nous avions dimanche soir dernier. Le fourgon suivait la principale rue lorsqu'un automobile sortit tout-à-coup d'une rue transversale. Le chef des pompiers, M. Lasnier, qui conduisait fit une courbe mais l'automobile heurta quand même le camion qui dérapa. Le chef Gannon fut lancé tête première sur un poteau de fer et fut tué instantanément. Le pompier Guertin fut aussi grièvement blessé, s'infligeant une fracture du crane dans sa chute. Il y a un petit espoir qu'il en réchappera. "Le Clairon" se joint à la famille, au conseil de ville de Granby et aux citoyens de la ville, pour leur offrir ses plus vives sympathies.

## OBJETS NON RECLAMES

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de notre ville, nous transmettent la liste de ceux qui ont gagné des objets au Bazar et qui ne les ont pas encore réclamés. Ils sont priés de le faire au plus tôt.

Voici les noms: M. Armand Lavigne; Mme Thomas Duplessis; et Mlles Nathalie Carr et Marie-Reine Bourgeois.

## A L'ECOLE DE LAITERIE

Nous apprenons que monsieur Elie Bourbeau, inspecteur des Laiteries et fonctionnaire au Ministère de l'Agriculture depuis de nombreuses années, a été nommé directeur de l'Ecole de Laiterie de notre ville. C'est une heureuse nomination que vient de faire le ministère de l'Agriculture et tous les compagnons de travail de M. Bourbeau se réjouissent de cette promotion méritée.

Monsieur Georges Cayer, classificateur des produits laitiers à la Coopérative Fédérée de Montréal, remplacera M. Bourbeau dans ses fonctions d'inspecteur.

Monsieur Thériault, qui depuis le départ du Dr Charron pour Ottawa où il occupe le poste de sous-ministre français de l'Agriculture, a dirigé l'Ecole de Laiterie de notre ville, devient chimiste en chef et directeur du Laboratoire de l'Ecole de Laiterie. Il collaborera avec M. Bourbeau dans la direction de cette école.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Adélaïde Gosselin, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies par des offrandes de messes, tributs floraux,

assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit, à l'occasion de la mort subite de son épouse, survenue récemment.

## "LA PASSION" AU CORONA

La troupe Rollin Noheor de Montréal ayant le droit exclusif de représenter la fameuse pièce biblique en 7 tableaux de MM. Julien Daoust et Germain Beaulieu. fera une tournée dans la Province de Québec, le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Angleterre. Ils ne veulent pas priver leur bonne clientèle de Saint-Hyacinthe de cette mémorable pièce.

"La Passion" qui sera jouée demain le 10 mars, au théâtre Corona, en matinée et en soirée, est un des plus intéressants spectacles religieux que l'on puisse voir, et aussi l'un des plus édifiants, parce qu'il est fondé sur le plus grand drame de tous les temps. L'excellence de l'interprétation nous est assurée, puisqu'elle a été remarquée et favorablement appréciée, par les meilleurs critiques des grands centres canadiens et américains; et c'est justice, car les artistes jouent avec tant de conviction et de foi que souvent l'auditoire est ému jusqu'aux larmes.

Cette oeuvre remarquable met en scène les principaux incidents de la douloureuse odyssée rédemptrice. C'est, entre autres: l'entrée triomphale à Jérusalem; le sermon sur la montagne; la Cène; le jardin des Oliviers; le Sauveur chez Pilate; le Chemin du Calvaire; le Crucifiement; l'Ascension, etc., les costumes d'époque sont appropriés à chacun des personnages; les effets lumineux et les décors ajoutent encore à la beauté des représentations de l'oeuvre sublime de "La Passion".

La distribution comprend: MM. J. Daoust, dans le rôle du Christ; Edmond Daoust, dans Pilate; Henri Rollin, dans Caïphe; A. Laurion, dans Judas; et MM. Alf. Noheor, Grimard, Gérard; Mmes Stella Dalbred, dans Marie; Jeanne Berthe, Madeleine; Marcelle Briand, Marthe; et Mlle Laurette, l'ange, etc., etc.

Qu'on s'assure une bonne place en retenant son billet dès maintenant. Comme d'habitude le plan et les billets sont déposés à la pharmacie Brodeur.

## L'INFATIGABLE A SOREL

MM. André Laliberté et Georges-E. Pontbriant, du club de raquettes de Sorel, ont invité tous les clubs de l'Union Canadienne des Raquetteurs à assister à une grande journée sportive qui aura lieu dimanche prochain dans la ville de Sorel.

Tous les membres du club "L'Infatigable" sont invités à prendre part à cette excursion. Le départ se fera par le Canadien National à 5.30 hres dimanche matin, en route pour Montréal. A l'arrivée à Montréal, les raquetteurs prendront le train spécial qui partira de la gare Bonaventure à 8 hres et quinze minutes. Le prix du passage pour les membres de l'Infatigable est de \$3.50 aller et retour.

Le programme de la journée comprendra: Messe solennelle; salut et démonstration au maire de Sorel. Dans l'après-midi: visite et concert boucane au chalet, ainsi que descente en traînes sauvages sur la superbe glissoire du club.

MM. Laliberté et Pontbriant promettent une joyeuse journée aux raquetteurs qui iront passer le dimanche avec eux. La direction de l'Infatigable espère que plusieurs membres répondront à cet appel.

Nous profitons de la circonstance pour faire connaître aux membres de ce club, que le 11ème banquet de Minuit, aura lieu le samedi 14 avril à la Salle Napoléon. Les billets sont déjà en vente et tous les membres devront s'en procurer.

**BOXE ! BOXE !**

Il nous fait plaisir d'annoncer au public de St-Hyacinthe que samedi le 31 mars au soir il y aura 32 rondes de boxe au théâtre Corona. Vu les délais qui ont été occasionnés à la dernière soirée la direction a pris ses précautions pour que la chose ne se répète plus et les amateurs connaissant ce que c'est que l'organisation, savent qu'il se présente parfois des retards, à la dernière minute, qui sont parfois incontrôlables.

A cette prochaine soirée vous aurez le plaisir de voir le populaire Tom Merrill rencontrer Jack Bruno, boxeur de Montréal, pesant 185 lbs., dans un assaut de six rondes. Tom Merrill s'est remis à l'entraînement et entend mener le bal, le soir du 31.

Dans un autre combat, notre concitoyen A. Boulay, qui, lui aussi essaie de se tailler une réputation dans la classe de 152 lbs, fera face à Welly Brown, de Hull, qui pèse également 152 lbs. Ce combat a été fixé à quatre rondes.

A. Duhamel, d'Acton-Vale, rencontrera Vic. Lavigne, de Montréal, pour quatre rondes.

Georges Blain, ex-champion national à 118 lbs., rencontrera Lucien Gariépy boxeur bien connu de Montréal dans un assaut de 10 rondes.

Une rencontre qui promet de captiver au plus haut point sera sans contredit celle de Léo Fontaine de Montréal, qui est venu entraîner Tom Merrill lors de sa dernière rencontre avec Geo. Leblanc, et un boxeur nègre aussi de Montréal, Jimmy Mullen.

L'arbitre pour la soirée sera Albert Hotte, ex-champion du Canada qui est maintenant maître de cérémonie au club Ste-Brigitte de Montréal.

Comme vous pouvez le constater, le programme de cette soirée laisse rien à désirer et comme il y a toujours des nôtres qui y figurent il va sans dire que l'on se doit de continuer à encourager nos figurants locaux qui méritent certainement l'appui de leurs concitoyens.

Les prix seront les mêmes qui ont été chargés aux soirées précédentes.

N'oubliez pas la date, 31 mars, qu'on se le dise et qu'on y vienne en foule.

**MONSIEUR BOUCHARD A UN BANQUET.**

Les membres de la Galerie de la presse à la législature ont tenu, la semaine dernière, leur banquet annuel, sous la présidence de M. Damase Potvin, président des courriéristes parlementaires et représentant de la "Presse", à Québec. A la table d'honneur, on remarquait, aux cotés du président: l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre; l'hon. Ant. Galipault, ministre des travaux publics; l'hon. J.-Ed. Perrault, ministre de la colonisation; l'hon. J. Nicol, trésorier de la province; l'hon. J.-E. Moreau, l'hon. A. Leduc, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition; l'hon. Hector Laferté, président de l'assemblée législative; M. T.-D. Bouchard, assistant-orateur.

Trois discours ont été prononcés; par le président, qui a présenté ses collègues de la galerie de la presse; l'hon. L.-A. Taschereau et le chef de l'opposition.

**REPOSE AU PATRONAGE**

J'ai pris connaissance de votre défi. Je vous dirai que, contrairement à vos prétentions, le club Maskoutain ne s'est pas donné le titre de champion que vous prétendez, mais l'a bel et bien gagné. D'ailleurs c'est la ligue de hockey Junior de la Cité de St-Hyacinthe qui l'a proclamé comme tel. Vos

porte-couleurs n'ont pas raison d'en être frouzés.

Ernest Nichols, gérant, du club Maskoutain.

**CERCLE BENOIT XV**

Mercredi dernier, le 7 mars courant, une intéressante conférence fut donnée par monsieur Pierre Messier, épiciier de notre ville, devant les membres du cercle Benoit XV de l'A. C. J. C. Cette conférence avait pour titre: "Devons-nous acheter de nos marchands locaux."

Au début de la soirée monsieur Eugène Allaire, président du Cercle Benoit XV souhaita la bienvenue au conférencier et à la nombreuse assistance. Monsieur Brais, voyageur de la maison J. A. et M. Côté et M. L. E. Charron, industriel de cette ville, adressèrent aussi la parole.

Plusieurs membres de l'A. C. J. C. et de l'Avant-Garde St-Thomas d'Aquin de l'Académie Girouard assistaient à cette réunion.

**AU PATRONAGE**

Un magnifique banquet clôturait la saison du goret des ligues du Cercle Notre-Dame et de l'Union St-Louis, dimanche soir dernier, dans les salles du Patronage. Plusieurs anciens membres y assistaient.

Les deux coupes offertes aux champions des deux ligues furent données; l'une au club Voltigeur et l'autre au National. Deux \$2.50 en or offerts par MM. Iréné Leclerc et Fernand Lefebvre, membres actifs, furent gagnés par MM. Prosper Dussault et Paul Duval, de la ligue du Cercle Notre-Dame. Un cendrier et un crayon de luxe, offerts par la direction de l'Oeuvre, furent gagnés par MM. Jacques Désilets et Raoul Rivard, de la ligue de l'Union St-Louis. Une médaille fut offerte comme prix de dévouement, à M. Iréné Leclerc gérant du Cercle Notre-Dame.

Plusieurs discours furent prononcés au cours du banquet par: le R. P. Eugène Tremblay, supérieur du Patronage; MM. Albani Blanchard, président de la section des membres anciens; Victor Caron, président du Cercle-Notre-Dame et M. Georges Langevin.

Un magnifique programme de chant et musique termina cette belle réunion.

**ANCIENS VS ACTIFS**

Les anciens membres du Patronage ont lancé un défi à l'équipe gagnante de la ligue de goret du Cercle Notre-Dame. Ce dernier a relevé le défi et la joute aura lieu dimanche prochain, 11 mars courant.

**GOURET AU PATRONAGE**

Résultat des parties de goret jouées au Patronage ces jours-ci: 2 mars, Les Sts-Anges vs Académie Girouard. Résultat final, 1 à 1.

3 mars, L'Union St-Louis vs Provençal. Cinq à un en faveur de l'Union St-Louis.

4 mars, Académie Girouard vs Patronage. Deux à zéro en faveur du Patronage.

4 mars, Les Incapables vs Les Invincibles. Six à cinq en faveur des Invincibles.

6 mars, Canadien Amateur vs L'Union St-Louis. Cinq à un en faveur de l'Union St-Louis.

7 mars, Provençal vs L'Union St-Louis. Quatre à deux en faveur de l'Union St-Louis.

**FUNERAILLES DE**

**Mme A. GOSELIN**

Comme nous l'annoncions dans l'édition de la semaine dernière, les funérailles de Mme Adélard Gosselin, née Rosalie Corriveau, ont eu lieu vendredi dernier en la cathédrale de notre ville.

La levée du corps fut faite par l'abbé Ed. Saint-Pierre qui chanta aussi le service assisté des abbés B. Benoit et Martel, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Eugène Flibotte, Damase Jacob, P. Ravenelle, Louis Blanchard, C. St-Germain et J. B. E. Durocher.

Condisaient le deuil: son époux, M. Adélard Gosselin; ses beaux-frères, Louis Gosselin, Omer Messier, Maurice Marceau, Josaphat Marchessault; ses neveux, Léo, Henri et Paul Daoust, de Montréal; son oncle, Charles Beaugard; ses cousins, Henri et Adélard Beaugard.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Offrandes de messes: Mme J. T. Corriveau, de Lévis; M. D. Bédard; M. et Mme Honoré Robert, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Lucien Trudel, de Lévis; M. et Mme Joseph Berthiaume, Mlle Claire Cadotte, Mme Vve J.A. Cadotte, M. Josaphat Marchessault, Mme Alphonse Dolbec, M. et Mme Aug. Brodeur, M. Maurice Marceau, M. et Mme H. Beaugard, tous de Saint-Hyacinthe; M. et Mme G. Henri, de Montréal; M. et Mme Louis Blanchard, de St-Hyacinthe.

**Bouquets spirituels:** Mme O. Provost, de Lachute Mills; M. et Mme L. J. Dubois, de Montréal; Mme C. Thérèse, de Saint-Hyacinthe; Mme Joseph Perrault, de St-Hyacinthe; M. et Mme G. Lardière, de Montréal; Mlle Laurette Perrault, de St-Hyacinthe; M. et Mme S. Archambault, de St-Hyacinthe; M. et Mme Eugène Flibotte, de Saint-Hyacinthe.

**Tributs floraux:** M. A. Gosselin, de St-Hyacinthe; M. E. A. Gadbois, de Montréal; M. J. Marchessault, de St-Hyacinthe; M. Maurice Marceau, de Montréal; Mlle Ruth Hanley, de Shawinigan-Falls; Mlle Jessie McLeod, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme V. Jacques, de St-Hyacinthe.

**Témoignages de sympathies:** M. Hector Cadotte, de Montréal; M. et Mme A. Therrien, de St-Hyacinthe; Mme Louisa Marceau, de Montréal; M. et Mme P. Ravenelle, de St-Hyacinthe; M. et Mme O. Coderre, de Ste-Rosalie; M. Willie Gagnon, de St-Hyacinthe; M. Gérard Lebel, de Montréal; Mlle Cécile Donat, de St-Hyacinthe; M. D. Labossière, de St-Hyacinthe; M. et Mme Brault, de Montréal; M. et Mme J. Napoléon Labonté, de St-Hyacinthe; M. et Mme Louis A. Granger; M. et Mme Victor Hébert, de St-Hyacinthe; M. et Mme Emile Ouellette, de Montréal; Mlle Gilberte Bourgeois, Mme Iréné et Mlle Yvette Provost, M. et Mme Lucien Plamondon, Mme Jos. Courtmanche, M. Révd. J. C. Boucher, M. et Mme W. Gilby, M. Charbonnel, M. et Mme H. Lemay, Mlle Vve T. Paradis, M. et Mme Henri Pépin, tous de Saint-Hyacinthe.

**Télégrammes:** Rodolphe Fortier, de Salem, Mass et M. et Mme Z. E. Poirier, de Saint-Césaire.

**DECES DE M. HENRI PAGE**

Nous apprenons avec regrets le décès de monsieur Henri Pagé, ancien maître de poste de notre ville.

Monsieur Pagé est décédé mardi soir à sa résidence à l'âge de 78 ans et 4 mois. Le défunt qui demeurait autrefois à Saint-Denis-sur-Richelieu, est venu s'établir en notre ville lorsqu'il fut nommé maître de poste, c'est-à-dire en 1887. Il occupa cette charge durant 26 ans et 6 mois.

Il était à sa retraite depuis environ 3 ans.

De son premier mariage avec Herminie Morin, il eut un fils le

Dr L. J. H. Pagé, ancien échevin de la ville de Saint-Hyacinthe. De son second mariage avec Caroline Cayer, il eut trois filles dont Mlles Antoinette, Alice et Pauline Pagé.

"Le Clairon" se joint aux nombreux parents et amis pour offrir à la famille, ses plus vives et sincères sympathies.

**CAISSE D'EPARGNE**

**Statistiques.**

La semaine dernière, on a reçu la somme de \$37.68. Quelques nouveaux déposants se sont inscrits.

On a donné dans ce journal les différents versements faits par les classes de l'Académie Girouard. Voici, maintenant, le pourcentage du nombre de déposants de chacune de ces classes:

8e, 100 p.c.; 7e, 75 p.c.; 6e, 25 p.c.; 5eI, 58 p.c.; 5eII, 72 p.c.; 5eIII, 58 p.c.; 4eI, 29 p.c.; 4eII, 27 p.c.; 4eIII, 73 p.c.; 3eI, 56 p.c.; 3eII, 47 p.c.; 3eIII, 34 p.c.; 2eI, 58 p.c.; 2eII, 78 p.c.; 2eIII, 71 p.c.; 1ère, 84 p.c.; toute l'école, 59 p.c.

Profitons de l'occasion pour féliciter élèves et parents de l'intérêt qu'ils portent à la cause de l'Épargne et le remercier de l'encouragement qu'ils donnent à la Caisse de l'Épargne du Sou de l'Académie Girouard.

**Le directeur.**

**STATISTIQUES DU**

**MOIS DE JANVIER**

Nous publions ci-dessous, les statistiques démographiques pour le mois de janv. 1928, des comtés de Saint-Hyacinthe et Rouville.

Nous constatons que durant le mois de janvier il y a eu 86 naissances, 19 mariages et 64 sépultures.

Voici le rapport détaillé par paroisses:

Comté de St-Hyacinthe  
Clef: (B), Baptêmes; (M), Mariages; (D), Décès.

Paroisses	B	M	D
Saint-Barnabé,	1	1	1
Saint-Charles,	1	0	2
Saint-Damase,	3	1	4
Saint-Denis,	2	1	1
Saint-Judes,	1	0	0
La Présentation,	1	0	1
Ste-Marie-Madeleine,	1	1	1
St-Thomas d'Aquin,	2	3	1
St-Hyacinthe, (cathé.)	20	3	19
St-Joseph d'Yamaska,	3	0	2
St-Hyacinthe, (par.)	10	6	11
SS. de la Présentation,	0	0	1

**Comté de Rouville**

Paroisses	B	M	D
Ste-Angèle de Monnoir,	1	0	1
Saint-Césaire,	8	1	6
Saint-Hilaire,	8	1	5
St-J.-Bap.-de-Rouville,	2	0	0
L'Ange Gardien,	3	0	2
Ste-Marie-Monnoir,	6	1	2
Saint-Mathias,	3	0	0
St-Michel-de-Rougem.,	3	0	1
N.-D.-de-Bonsecours,	2	0	0
St-Paul-Abbotsford,	4	0	2
Baptist Church,	1	0	1

**ETAT CIVIL**

**Cathédrale**

**Naissances.** — Mars 6: Joseph, Jean, Henri, Louis, fils de Adélard Fluette et de Marie Thérèse Comtois. Parrain et marraine: Joseph Mathieu et Armanda Potvin.

**Mars 6:** Marie, Thérèse, Armande, fille de Joseph Marsan et de Rachel Malo. Parrain et marraine: Joseph Girouard et Délia Deslauriers.

**Sépultures.** — Mars 2: Rosalie Corriveau, épouse de Adélard Gosselin, décédée à l'âge de 45 ans. — Mars 9: Emma Beaugard, dite Soeur St-Philippe de Néri, fille de feu Benoni Beaugard et de feu Thèle Plante, décédée à l'âge de 55 ans 2 mois et 7 jours. — Mars 9: Ludvine Pelletier veuve de Guillaume Rainville, décédée à l'âge de 53 ans.

**L'Amateur de fins thés trouve tout ce qu'il recherche—force, arôme et saveur —et ce à un prix minime (38c. la 1/2 lb.) —dans**

**LE THÉ VERT "SALADA"**

**CE QU'ON DIT DE NOTRE DEPUTE**

*Suite de la page 1*

qu'il y aura pas de faillite chez les assureurs. La Manufacturers Liability Company of New-Jersey vient de faillir, c'était une mutuelle organisée pour porter les risques des accidents du travail.

L'assurance collective n'est pas aussi en faveur qu'elle l'était autrefois, cette assertion c'est de la propagande faite par des compagnies intéressées à détruire l'assurance collective. Personne ne se plaint aux Etats-Unis dans les états où on a l'assurance collective, et aucun état ne l'a abandonnée.

On a dit aussi que les patrons préfèrent assurer leurs risques dans les compagnies privées. Comment se fait-il que ces mêmes patrons ont demandé et demandent encore l'assurance collective dans cette province. Dans l'Ontario c'est l'Association des Manufacturiers Canadiens qui a demandé et obtenu l'assurance collective.

On a dit aussi qu'avec l'assurance collective on ne s'occupait pas de protéger la vie de l'ouvrier. En 1926 la Commission d'Ontario dépensait \$107,972.55 pour aider la prévention des accidents industriels. Il y a des taux dans presque toutes les assurances collectives, de préférence pour ceux qui protègent leurs ouvriers, et des taux additionnels pour ceux qui négligent de les protéger. Il y avait la Merit Clause dans la loi.

On a affirmé que les taux d'administration sont montés de 2 p. c. à près de 5 p. c.; anciennement le gouvernement contribuait à l'administration, aujourd'hui il ne contribue plus les employeurs ayant consenti à se charger de la différence, c'est ce qui fait que les taux sont montés de 2 à 4. Ils ont toujours été sensiblement égaux; en 1925 ils étaient de 4.84; en 1926 ils ont diminués à 4.77."

**Pour l'ouvrier.**

- 1o.—Indemnités trop basses; plus basses dans Québec que dans Ontario.
- 2o.—Laisse le marchandage des assureurs.
- 3o.—Les maximums de rentes l'exposent à la misère et détruisent le principe de la rente viagère.
- 4o.—L'ouvrier n'est pas sûr en tout cas d'être payé.
- 5o.—Travaille contre les chefs de famille.

**Pour le patron.**

- 1o.—Pairont des taux plus élevés qu'ils ne le devraient.
- 2o.—Ils ne savent pas encore ce que cela leur coûtera.
- 3o.—Préférence aux gros employeurs leur donnant pratiquement l'avantage du fonds d'état.
- 4o.—Les petits paieront plus que leur juste part des frais généraux de l'assurance.
- 5o.—Exposé à payer les indemnités après avoir payé de l'assurance ou, à la faillite par la faillite de l'assurance.

**Pour la société.**

- 1o.—A cause des limitations de temps les accidentés et leurs dépendants retomberont à la charité publique ou privée.
- 2o.—Décourage les familles nombreuses.

**CONCLUSIONS.**

- 1o.—Deux parties seulement intéressées; l'ouvrier et le patron.
- 2o.—Assurance collective demandée par ces deux groupes.
- 3o.—L'assurance collective n'est pas du socialiste révolutionnaire.
- 4o.—Au lieu de nuire au gouvernement, elle l'aiderait.
- 5o.—Ce qui va se passer quand la loi sera en vigueur.

—"Je regrette" conclut M. Bouchard, "d'avoir à me séparer de mes chefs sur cette question, mais je ne vois pas qu'en votant contre une loi que je comprends comme je viens de l'expliquer, je ne conforme pas ma conduite à la grande idée qui a présidée à la naissance du parti libéral; le relèvement des classes populaires par la défense de leurs intérêts."

Le débat fut ajourné à minuit par l'hon. M. Perreault.

**CONCERT AU RADIO**

Le poste radio-téléphonique de St-Hyacinthe émettra le superbe programme musical que nous publions ci-dessous, dimanche après-midi 11 mars. Le concert est organisé par la maison Légaré Automobile de notre ville. Il commencera à 4 1/2 heures pour se terminer à six heures.

**Programme**

Ouverture Old Favorites, Orch.  
Old Refrain, Orchestre  
Just a memory, Orchestre  
Richard coeur de Lion, Chant

Serenade, Chant  
M. Paul Gélinas.

A night in June, Orchestre  
M. J.-O. Lintea, Discours  
Contes d'Hoffman, Duo, Chant  
Mlle Gemme—M. P. Gélinas.  
Les 3 Prières, Chant

Mlle Gemme.

Rose of Picardy, Chant  
All the world, Chant

Mlle Larochele.  
Au piano d'accompagnement : Mlle Germaine Daigle.



**MACARONI HIRONDELLE**

## COLONNES AGRICOLES

### LE NETTOYAGE DE LA SEMENCE

(Notes des fermes expérimentales)

Le grain mal nettoyé contient souvent un grand nombre de graines de mauvaises herbes qui augmentent le prix de revient de la récolte de l'année et de la récolte future. Par contre, lorsque le grain est bien nettoyé, on économise de la semence, on fait un meilleur emploi des grains légers et faibles, on a une récolte plus uniforme et un meilleur rendement.

A la station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière nous nettoyons notre grain en le faisant passer deux fois par le "Clipper" et une fois par la trieuse à alvéoles. On enlève de 45 à 50 pour cent du grain au cours de cette triple opération. La quantité de grain nécessaire pour ensemercer 20 acres sur la ferme ordinaire est très faible par comparaison à la récolte totale, et l'augmentation de rendement qui résulte du nettoyage parfait dédommage amplement du surcroît de travail qu'il faut pour cela. Cette année, à la station expérimentale de Ste-Anne l'avoine Bannière nettoyée de cette façon a rapporté 87 boisseaux par acre sur un champ de sept acres. La même semence, essayée sur huit stations de démonstration, a rapporté un rendement moyen de 48 boisseaux par acre, dépassant de beaucoup la moyenne du rendement sur les fermes de la province de Québec. Il est vrai qu'une partie de ce résultat est due aux méthodes de culture mais il n'en est pas moins vrai que la qualité de la semence employée est l'un des principaux facteurs du succès. Il n'est pas nécessaire que l'on ait une trieuse à alvéoles pour nettoyer sa semence, il suffit d'avoir un bon crible et de savoir le faire fonctionner. Disons, sans entrer dans des détails, que les tamis employés doivent être appropriés aux espèces et aux variétés de grains que l'on nettoie. Le crible supérieur ou émetteur retient les déchets plus grossiers et laisse la semence tomber sur le crible inférieur. Les intervalles entre les secousses sont réglées de façon à ce que le grain qui a pu passer à travers le crible supérieur le fasse avant d'atteindre l'autre côté du tarare. Le crible inférieur doit retenir les grains de la même grosseur et éliminer les graines de mauvaises herbes et les petits grains. Il ne faut pas que le grain sorte trop rapidement du tamis, de peur que les graines de mauvaises herbes ne soient transportées avec le bon grain. Il est parfois nécessaire de soulever l'extrémité de la machine lorsque la pente est excessive et que le grain descend trop rapidement. Il est moins important de nettoyer un bon nombre de boisseaux par heure que de bien nettoyer. Il faut enlever les cribles et les nettoyer de temps à autre. La plupart des tarares ont une série de poulies et de volets qui permettent de régler à volonté le courant d'air. Le courant d'air enlève les grains légers; plus le grain est sale, plus ce courant d'air doit être puissant. Il ne faut pas cependant qu'il le soit au point d'enlever une trop forte proportion de bon grain. Le nombre de nettoyages dépend de la propreté du grain lorsque celui-ci sort de la batteuse. Ce n'est pas trop que de donner trois bons nettoyages.

On pourra pratiquer en travers de la pente des fossés peu profonds à inclinaison très légère, revêtus d'herbe au fond pour conduire l'excès d'eau le long de la côte jusqu'à des fossés principaux, bien recouverts d'herbe ou bien protégés, remontant et descendant la pente. Lorsqu'on laboure, on passera les raies peu profondes recouvertes d'herbe.

De bonnes plantes permanentes à pacage pour les flancs de coteaux sont le pâturin bleu du Canada, l'agrostide, le pâturin bleu du Kentucky et le trèfle blanc. La luzerne fait une excellente récolte; on peut aussi se servir du mélilot et du mélange ordinaire de trèfle rouge, de trèfle d'Alsace et de mil. On cultive souvent l'avoine, le seigle, le blé et le maïs sur les terres roulantes, mais ces récoltes ne sont pas aussi utiles pour maîtriser l'érosion que les plantes à foin et à pacage.

Il vaut mieux ne pas appliquer de fumier en automne et en hiver sur les flancs de coteaux; par contre, les applications de printemps enfouies à la charrue, avant qu'une perte de fertilité ne se produise, sont très bonnes. Une légère application de fumier ou d'un mélange de 50 livres de nitrate de soude, 200 livres de superphosphate et 25 livres de muriate de potasse, constitue une bonne application pour l'amélioration des plantes à prairies et à pacage. Ces matériaux doivent être appliqués aussitôt que possible après que les inondations de printemps sont terminées. Pour les sols acides, il est souvent avantageux d'employer une tonne de pierre à chaux finement broyée.

### LA CULTURE DES FLANCS DE COTEAUX

(Notes des fermes expérimentales)

La meilleure façon d'éviter l'érosion des pentes très raides est de les tenir en gazon, c'est-à-dire en prairie ou en pacage. Le gazon absorbe de grandes quantités d'eau des pluies, il retarde la descente de l'eau sur les pentes, donnant ainsi à la terre le temps de l'absorber, et les fines racines de l'herbe retiennent les particules du sol.

Les flancs des coteaux qui ne sont pas tenus permanemment en gazon ne devraient jamais être labourés de haut en bas, mais toujours en travers de la pente, et les semences seront faites de la même façon. Lorsque les opérations de culture se font en travers des pentes, les raies et les rangées de récolte retardent la descente de l'eau des pluies et en facilitent l'absorption. On empêche ainsi dans une grande mesure l'érosion des côtes, c'est-à-dire l'entraînement vers le bas du sol fertile qui recouvre la surface. Le labour de printemps doit être généralement préféré au labour d'automne.

On pourra pratiquer en travers de la pente des fossés peu profonds à inclinaison très légère, revêtus d'herbe au fond pour conduire l'excès d'eau le long de la côte jusqu'à des fossés principaux, bien recouverts d'herbe ou bien protégés, remontant et descendant la pente. Lorsqu'on laboure, on passera les raies peu profondes recouvertes d'herbe.

De bonnes plantes permanentes à pacage pour les flancs de coteaux sont le pâturin bleu du Canada, l'agrostide, le pâturin bleu du Kentucky et le trèfle blanc. La luzerne fait une excellente récolte; on peut aussi se servir du mélilot et du mélange ordinaire de trèfle rouge, de trèfle d'Alsace et de mil. On cultive souvent l'avoine, le seigle, le blé et le maïs sur les terres roulantes, mais ces récoltes ne sont pas aussi utiles pour maîtriser l'érosion que les plantes à foin et à pacage.

Il vaut mieux ne pas appliquer de fumier en automne et en hiver sur les flancs de coteaux; par contre, les applications de printemps enfouies à la charrue, avant qu'une perte de fertilité ne se produise, sont très bonnes. Une légère application de fumier ou d'un mélange de 50 livres de nitrate de soude, 200 livres de superphosphate et 25 livres de muriate de potasse, constitue une bonne application pour l'amélioration des plantes à prairies et à pacage. Ces matériaux doivent être appliqués aussitôt que possible après que les inondations de printemps sont terminées. Pour les sols acides, il est souvent avantageux d'employer une tonne de pierre à chaux finement broyée.

W. C. HOPPER,  
Ferme expérimentale centrale,  
Ottawa.

### PREPARATION POUR L'INCUBATION

(Notes des fermes expérimentales)

Pour beaucoup de gens les préparations pour l'éclosion consistent tout simplement à préparer un nid pour la poule couveuse ou à allumer la lampe de l'incubateur. En réalité les préparatifs devraient commencer au moins six mois avant la saison d'incubation. Il

ETABLIE EN 1912

FABRIQUE DE ST-DENIS FABRIQUE DE ST-HYACINTHE

**DEMANDEZ A VOTRE FOURNISSEUR**  
NOS  
**COMPLETS ET PARDESSUS**  
POUR HOMMES ET GARCONS

MODES NOUVELLES — QUALITE SUPERIEURE — PRIX POPULAIRES

NOTRE MARQUE DE COMMERCE est une garantie de LONGUE DUREE ELEGANCE CONFORT

**L. E. CHARRON & COMPAGNIE**  
FABRICANTS DE VETEMENTS ST-HYACINTHE, Que.



### Traitement Direct pour les Rhumes de Poitrine

C'est un rhume bien obstiné qui peut résister à l'action double et directe du Vicks. Frictionné sur la poitrine, le Vicks agit de deux façons à la fois:

- (1) Ses vapeurs salutaires, dégagées par la chaleur du corps, sont inhalées tout droit dans les voies respiratoires;
- (2) Il soulage les douleurs comme un cataplasme.

**VICKS VAPORUB**

faut d'abord choisir de bons oiseaux reproducteurs. Les recherches que nous avons faites dans cette voie à la station expérimentale de Lennoxville nous ont démontré qu'à peu d'exceptions près, les poussins venant de poules adultes bien développées sont beaucoup plus vigoureux et se développent beaucoup plus vite que les poussins venant de poules qui en sont à leur première année de production. On recommande donc de choisir en octobre ou en novembre des oiseaux sains et vigoureux, qui ont bien pondu pendant leur première année, et de leur donner une ration propre à les maintenir en bonne santé, sans cependant forcer la production des oeufs jusqu'aux approches de la saison d'incubation. Il est bon également de soumettre ces poules à une nouvelle sélection peu avant la saison d'incubation afin de ne prendre pour l'incubateur que les oeufs venant des meilleures de ces poules.

La sélection des oeufs pour l'incubation est également une chose très importante; elle demande à être faite d'une façon très rigoureuse. On obtiendra un plus gros pourcentage de poussins si l'on a soin de choisir des oeufs uniformes, bien conformés et à forte coque. Le prix de revient des poussins qui éclosent sera abaissé en proportion. La façon dont les oeufs d'incubation sont conservés entre pour beaucoup également dans les résultats, bons ou mauvais, de l'incubation. Les oeufs conservés trop longtemps ou tenus à une température trop chaude perdent beaucoup de leur valeur pour l'incubation; le refroidissement trop prononcé est également nuisible. Ce-

### MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.

### TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

**BERGERON & SICOTTE**  
ST-HYACINTHE

### SERVICE DE PNEUS

FIRE STONE et DUNLOP,  
Réparations Faites avec Soins.  
GAZOLINE, HUILE, CHAINES.

Pneus de bicyclette 28 x 1 1/2 : \$1.25 et \$1.50—cord : \$2.25  
Chambre à Air : .75—épaisse : \$1.25

**ALP. GREGOIRE**

Coin Concorde et Cascades. Tél. 392 J. ST-HYACINTHE, P.Q.

pendant les oeufs peuvent résister à une température de congélation pendant de courtes périodes sans perdre leur capacité d'éclosion.

Il faut ensuite choisir un endroit convenable pour l'incubation. Lorsque l'incubation est faite par des poules couveuses, on mettra ces poules dans une chambre séparée, bien désinfectée et sans vermine. Saupoudrez les oiseaux avec une bonne poudre à vermine et mettez-les le soir dans leurs nouveaux nids propres. Lorsqu'on emploie un incubateur, il a été démontré qu'une cave propre, bien

ventilée, est bien supérieure à une chambre au premier étage. L'humidité de la cave aide à réduire le pourcentage de morts en coquille. Tous les incubateurs devraient être parfaitement désinfectés avant chaque éclosion et on doit s'assurer qu'ils sont en bon état de fonctionnement avant d'y mettre les oeufs.

Disons pour conclure que l'on éviterait bien des pertes pendant l'incubation si l'on donnait plus de soin à ces préparatifs.

J. D. LANG,  
Ferme expérimentale fédérale,  
Lennoxville, Qué.

### "LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT  
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année . . . . . \$2.50  
Ailleurs au Canada . . . . . 1.00  
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

### CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement complet d'horaire

MONTREAL-TORONTO  
Service de trains quittant Montréal à 10 hres a.m., 7 hres 30 a.m. et 11 hres a.m. tous les jours, aussi à midi trente, sauf le dimanche, et 10 hres p.m. sauf le samedi.

Voitures de première classe et wagons-salons aux trains du jour; voitures de première et wagons-lits aux trains de nuit.

MONTREAL - DETROIT - CHICAGO  
Service de trains quittant Montréal à 10 hres a.m. et 11 hres p.m., tous les jours et midi et trente, sauf le dimanche.

Voitures de première classe et wagons-lits directs pour Chicago et voitures de première ainsi que wagons-salons pour Détroit, au train de 10 hres a.m. Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de midi et trente et de 11 hres p.m., pour Buffalo, Détroit et Chicago.

MONTREAL NORTH BAY WINNIPEG SASKATOON EDMONTON VANCOUVER

Le "Continental Limited" train tout d'acier, quitte Montréal à 10 hres 15 tous les soirs, pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Ce train comporte, entre Montréal et Vancouver, des wagons-lits modèles et touristes ainsi que wagon-observatoire à compartiments, muni d'un radio et d'une bibliothèque.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc., s'adresser à E.-O. Picard, 35 rue Laframboise, Tel. Bell 354; ou à J.P. Lazure chef de gare.

### PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise  
P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

### Doleurs Rhumatismales

Elles peuvent être soulagées en quelques jours en prenant 30 gouttes de Sirop Caratif de la Mère Seigel après les repas et en vous couchant. Il dissout la chaux et les acides amassés dans les jointures et les muscles afin qu'ils puissent être facilement rejetés.

Le Sirop SEIGEL connu aussi comme "Extrait de Racines" ne contient pas de drogues ni autres ingrédients violents pour faire disparaître ou engourdir les douleurs rhumatismales ou du lumbago, mais il en supprime la cause. Dans les pharmacies, bouteilles de 50c. et \$1.00.

En général, les grands hommes de l'antiquité ont été pauvres. Aujourd'hui, tout le monde échoue là: on ne sait plus vivre de peu. Lacordaire.

## INFORMATIONS GENERALES

### L'ART DE FAIRE DU THE

Ce qu'il faut faire pour obtenir les meilleurs résultats.

La Compagnie de thé "Salada" a récemment préparé un pamphlet intitulé "L'Art de faire du thé". Approximativement 26,000,000 tasses de thé sont consommées tous les jours au Canada, et il est douteux que même un dixième de cette quantité de thé soit préparé avec les précautions nécessaires afin d'obtenir un breuvage délicieux et d'une saveur parfaite. Nous reproduisons ici la lecture de cet article: "Le thé est un des bienfaits de la nature. Il apaise l'esprit et rafraîchit le corps des fatigues de la journée.

"Une tasse de thé vraiment délicieuse ne peut être obtenue qu'en se servant d'un thé de qualité supérieure et en suivant consciencieusement les règles nécessaires à la préparation afin d'extraire l'essence pure et douce dont la nature a doué toutes les feuilles de thé, même les plus petites.

"Dans l'Orient où le thé a été en usage depuis plus de mille ans, les préparatifs pour l'infusion du thé sont considérés comme un art, et un arôme riche et bienfaisant peut être extrait des feuilles de thé en observant les règles suivantes:

1o N'employez que la meilleure qualité de thé. Le thé devrait, en plus, être frais afin d'émettre les huiles essentielles si nécessaires au succès de l'infusion.

2o La qualité de l'eau affecte la saveur du breuvage. Prenez de l'eau fraîche du robinet, et faites-la bien bouillir. Ne vous servez jamais d'eau qui a déjà bouilli. On sait que parfois de la chlorure est mise dans l'eau dans le but de la purifier, mais ceci a pour effet de changer le goût du thé complètement. Le blâme reste entièrement avec l'eau — non pas avec le thé.

3o Servez-vous d'une théière en porcelaine ou en faïence; jamais en métal ou autre composition si vous voulez obtenir une infusion parfaite. On doit également éviter les boules à thé métalliques.

4o Ebouillantez la théière pour la réchauffer, et mettez-y une cuillerée de thé pour chaque tasse de thé requise.

5o Versez ensuite sur les feuilles, l'eau fraîchement bouillie et laissez infuser dans un endroit chaud pendant cinq minutes. Agitez-le légèrement afin de rendre la force du thé plus uniforme.

### LA CONSTRUCTION AU CANADA PENDANT L'ANNEE 1927.

Ottawa. — La valeur des permis de construction émis au cours de l'an dernier est de beaucoup plus considérable que celle des permis de toute autre année depuis 1920, alors que le coût des matériaux employés est le plus bas de toutes les années de la même période. Le total pour l'année, basé sur les déclarations des diverses villes, est de \$84,613,742, comparé à \$156,386,607 en 1926.

### LES RECETTES DU C. N. R.

Montréal. — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 31 janvier 1928, se sont élevées à \$6,144,631 contre \$5,931,446 durant la semaine correspondante de 1927, soit une augmentation de \$213,185 ou de 4%.

### TROIS MILLIONS DE PERTES PAR L'INCENDIE.

Connelsville, Pe. — Des dommages qui vont se chiffrer à plus de trois millions de dollars ont été causés par un incendie qui a détruit les ateliers de construction de locomotives du Baltimore and

Ohio Railroad, hier. Trente locomotives évaluées à \$125,000 chacune sont considérablement endommagées.

### UN VOLUME DE 176 PAGES

"L'auteur de cet intéressant volume a voulu, en travaillant à la petite histoire faire mieux connaître et mieux aimer l'Isle d'Orléans. Il a donné aussi des notions agréables et précises sur différents points de notre histoire.

"Nous sommes heureux de joindre aux éloges déjà adressés à l'honorable Juge Pouliot nos félicitations les plus cordiales.

"Nous souhaitons que l'auteur continue à marcher dans cette voie. Les lecteurs nombreux y trouveront plaisir et grand profit."

### SURPLUS DE \$2,804,760.25

Les profits nets de la commission ontarienne des liqueurs du 1er juin au 31 octobre 1927 sont de \$2,804,760.25. Les revenus ont été de \$17,533,659.41, dont \$11,116,243.10 provenant de la vente de des vins et spiritueux, \$6,367,416.31 de la vente de la bière et \$272,165.20 des permis, amendes, etc.

### ARLEQUIN

(Suite de la page 2)

namment à sa mère ! C'est pour moi un charme, un attrait de plus. Je rêve de la promener, de la doloier, de l'avoir sur mes genoux, d'être son père..

—Ce rêve se réalisera, sois-en sûr. Avant notre bal, j'avais sondé ma jolie veuve. Elle m'a paru ne pas vouloir refuser longtemps un second mari. Je lui avait offert son costume d'Arlequin, pour qu'elle pût, sans le vouloir et sans même le savoir, attirer ton attention...

—Comment saviez-vous ?..  
—Les couleurs de ton Arlequin? Mais par ta lettre d'acceptation, mon cher ami !..

—O profondeur de la finesse féminine !

—Oseras-tu t'en plaindre ?  
—Non, si Arlequine, épouse son Arlequin.

—Elle l'épousera, je te le promets.. Quant à la fantaisie de te travestir demain pour ta visite, j'espère que tu la tiens pour folie.

—Non, ma tante. Sous un grand pardessus, un pare-poussière quelconque, mon costume disparaîtra facilement.. D'ailleurs, votre auto est fermé. Je mettrai la perruque chez Mme Maigrey.

—Fais à ta guise, mon ami. J'estime que tu as peut-être tort.

—J'ai promis à l'enfant!"  
Le lendemain, quand Mme de Renouard et Max arrivèrent chez la jeune veuve, elle accourut tout en larmes les recevoir sur le seuil de la chambre : Max Pellquer se précipite.

"Arlequin !" murmure la petite... Et dans un sourire, fermant ses larges yeux couleur d'azur, elle s'endort pour toujours....

.....  
Avec les fleurs et les couronnes dont on a paré sa funèbre et mignonne couche, l'enfant, au cimetière, a emporté sa poupée.

.....  
Un an après, on célébrait le mariage de Max et de la charmante veuve.

En souvenir du cher petit ange envolé, ils ont là, tout près d'eux, dans une élégante vitrine, le costume mauve, paille et vert !.. Et cet Arlequin jette un peu de mélancolie sur leur joyeuse ivresse.

Il faut toujours quelques larmes au fond de tout bonheur.

Ugy Mario

# SAMEDI

est le Dernier Jour pour vous Permettre  
d'Obtenir ce Magnifique Assortiment de  
**10 MORCEAUX 10**

Ajoutez 35 cents pour vos commandes par la poste.

*Vivani*  
Produits de Beauté "Exceptionnel".

Ces véritables produits, annoncés dans tout le pays par le "Saturday Evening Post", le "Harper's Bazar", d'une valeur de \$10.00, seront vôtres en présentant le certificat ci-dessous, avec la minime somme de

**\$1.97**  
SEULEMENT.

Voici l'Assortiment complet des Produits de Beauté VIVANI "Exceptionnel" pour lesquels le **Certificat de Cadeau** sera honoré tel que décrit ci-dessous



Crème VIVANI exceptionnel pour la peau.....	\$1.00
Poudre veloutée VIVANI exceptionnel pour le visage .....	1.00
Rouge VIVANI exceptionnel à l'épreuve de l'eau..	.75
Déodorisant VIVANI exceptionnel.....	.75
Shampoo VIVANI exceptionnel à l'huile de Coco...	.75
Eau de toilette VIVANI exceptionnel (Bouquet).....	1.25
VIVANI exceptionnel pour blanchir la peau.....	.75
Parfum VIVANI exceptionnel "Precious Drops" (Gouttes Précieuses) .....	2.75
Sel pour le bain VIVANI exceptionnel.....	.50
Brillantine VIVANI exceptionnel.....	.50
<b>TOTAL : .....</b>	<b>\$10.00</b>

Après la distribution des assortiments complets, vous pourrez vous procurer ici, toutes les préparations individuelles mentionnées au-dessus, aux prix indiqués.

VEUILLEZ APPORTER CE CERTIFICAT AVEC VOUS

Bon seulement le 10 mars.

Certificat de Cadeau

Ce certificat donne droit au porteur à un assortiment complet de 10 produits de

Beauté Vivani "Exceptionnel"

grandeur régulière, d'une valeur de \$10.00 tels que décrits plus haut

Echangeable seulement chez

**PAUL LANCTOT, Pharmacien.**

Aucun frais au porteur de ce certificat excepté la somme très minime de \$1.97 pour le service qui comprend l'express, l'emballage et tout ce qui concerne ce merveilleux assortiment de produits VIVANI pour la toilette. L'ASSORTIMENT S'OBTIENT IMMEDIATEMENT SUR PRESENTATION DE CE CERTIFICAT.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

Bon seulement le 10 mars

CHEZ

**PAUL LANCTOT**

Pharmacien-Chimiste

**Saint-Hyacinthe, Qué.**

## NOTES LOCALES

EXPOSITION DE  
GRAINES DE SEMENCE

C'est dans la ville de St-Hyacinthe, salle du Manège Militaire que sera tenue, cette année, la 18e exposition provinciale des grains de semence de Québec. Cette exposition aura lieu du 28 au 29 mars prochain.

Le ministère provincial de l'agriculture, avec le concours du ministère fédéral de l'agriculture, a préparé le programme suivant pour ces trois jours d'exposition :  
Mardi, le 27 mars 1928. — De 8 hrs a.m. à 5 hrs p.m.—Expertise des exhibits sous la direction des officiers du Service de la Grande Culture.

De 3 hrs p.m. à 5 hrs p.m. — Démonstrations agricoles.

Mercredi, le 28 mars 1928. — De 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m. — Expertise des exhibits.

A 8 hrs p.m.—Séance officielle: Allocution de l'honorable Jos. Ed. Caron, ministre de l'agriculture et des représentants du ministère de l'agriculture d'Ottawa; remarques des juges sur les exhibits et l'exposition en général.

Jeudi, le 29 mars 1928. — A 10 hrs a.m. — Vente à l'enchère des grains exposés.

A 5 hrs p.m. Clôture de l'exposition.

La salle de l'exposition sera ouverte tous les jours de 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Les exposants et tous les cultivateurs en général sont invités à visiter les exhibits.

CETTE CONFERENCE DE  
Mgr. CHOQUETTE

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de la semaine dernière Mgr. Choquette, vice-président du séminaire de notre ville, a donné jeudi dernier devant les membres de la Société royale d'astronomie, à l'Université McGill de Montréal, une très intéressante conférence qui a suscité le plus vif intérêt parmi les fervents de l'astronomie.

Les officiers de cette Société étaient tous présents, voulant ainsi donner au distingué et savant conférencier de notre ville, une marque d'appréciation.

"La leçon de l'Eclipse du 29 juin dernier", tel a été le sujet que Mgr. a traité durant plus de deux heures. Cette conférence fut vivement applaudie de la nombreuse assistance parce qu'elle traitait d'un fait véridique qui s'est produit en Norvège le 29 du mois de juin 1927. Mgr. Choquette qui s'était rendu dans ce pays pour mieux observer ce phénomène céleste, était donc en mesure de parler sur ce sujet.

Voici en quelques mots un bref résumé de cette conférence de Mgr. Choquette:

Mgr. Choquette débute sa conférence en faisant un bref historique du chemin qu'il a parcouru pour se rendre en Norvège, lieu où il devait observer le grand phénomène. Durant son voyage il visita la France, l'Espagne, la Belgique, la Hollande, et de là, la ville de Oslo, capitale de la Norvège.

De la ville de Oslo, il se rendit à Fagerness, à cinq heures en chemin de fer au nord-ouest de la capitale de la Norvège. C'est dans cette ville, qu'est le rendez-vous des astronomes. Les Américains y ont établi un camp d'observation, qui est sous la direction d'un M. Mitchell.

La veille du grand phénomène, 28 juin 1927, une vingtaine d'opérateurs exécutèrent devant lui, une répétition générale en vue de se préparer au lendemain, à 6 heures du matin, heure où l'on devait apercevoir l'éclipse dans le firmament.

A l'heure dite, tout le monde était au poste, mais de gros nuages couvraient l'horizon et semaient la consternation dans les esprits. Le soleil se montrait par intervalle pour se voiler aussitôt. Au moment précis de la totalité de l'é-

## CHANSON DU CLUB MASKOUTAIN

Sur l'air de : Oui, Oui, Marie.

Entendez-vous toujours,  
L'Echo de nos jours  
Annonçant la victoire  
De nos petits Maskoutains.  
Ils sont bien tous courtois  
Sur leurs devoirs du patin  
On les entend toujours chanter  
Ces joyeux gars du hockey.

II

Parlons donc de notre gardien  
Le plus petit des Morin,  
Qui était toujours d'entrain  
A ne pas laisser faire de points  
Ainsi que nos défenses  
Qui avaient de très bonnes jambes  
A recevoir les joueurs adversaires  
En leur faisant un petit concert.

III

Le capitaine Girouard  
En pensant à ses pétards  
Dirigeaient avec ardeur  
Ses copains toujours d'humeur.  
Les ailes du Maskoutain  
S'envolaient sans faire de train  
Pour ne pas éveiller les gardiens  
Mais bien pour les faire rêver.

REFRAIN

Oui, c'est le club  
Oh ! le club Maskoutain  
Qui a remporté la coupe due au Penmans  
Par conséquent on doit les féliciter  
De leur habileté, ces joueurs vainqueurs  
Et notre cher Nichol, le champion des gérants  
Doit à tous ses étoiles de sincères remerciements  
Oui le Maskoutain, comme de bons copains  
Sont vraiment les porteurs de leurs couleurs.

UN JOUEUR DU MASKOUTAIN.

## Grande Vente d'Écoulement

au magasin  
**AU BON MARCHÉ**

commençant

Vendredi, 9 mars, à 9 hrs A.M.  
pour se continuer les 30 jours suivants.

\$50,000. de Marchandises Seches  
vendues  
à SACRIFICE.

LISEZ ATTENTIVEMENT la circulaire que  
nous vous avons adressée Si vous ne  
l'avez pas reçue, veuillez nous en faire la  
demande.

## Au Bon Marché

Téléphone : 155

90 ST-SIMON, et 138 CASCADES  
ST-HYACINTHE, QUE.

clipse, l'obscurité était profonde. Une voix résonnait comme un glas funèbre dans le vide et annonçait les secondes 1, 2... jusqu'à 33, qui marquait la fin de la totalité. A l'instant même la lumière revint avec la soudaineté d'une lampe électrique dont on aurait tourné la clef. Le directeur était content. Le spectacle visuel de l'éclipse fut défaut, mais les calculs touchant l'éclipse, révélèrent une précision merveilleuse et une leçon lumineuse.

Dire qu'il se produira une éclipse au cours d'une année est une tâche facile. Prédire que cette éclipse visitera telle zone étroite de notre globe; qu'en un lieu donné elle arrivera à telle seconde;

qu'elle durera tel nombre de secondes, voilà qui demande des calculs infinis.

A l'éclipse de 1932 qui visitera le Canada et les Etats de l'est, est réservé l'honneur ambitionné de confirmer ou d'infirmer le prodigieux énoncé de la relativité: "la lumière est pesante".

Tel est le bref résumé de l'intéressante conférence d'un savant de notre ville.

## LA VIE CANADIENNE

Le premier numéro de "la Vie Canadienne", la nouvelle revue dirigée par "Madeleine", et éditée par M. J. E. Turcot, apparaîtra dès les premiers jours de mars.

Le public attend, avec hâte, la parution de ce nouveau pé-

## CARTES POSTALES PARISIENNES

LES PLUS RÉCENTES.

Le plus beau choix de Cartes Françaises—Amoureuses—Bonne fête—1er Avril—Pâques—Vues de St-Hyacinthe—Souvenirs

PHOTOS D'ARTISTES DE CINEMA—Faites venir nos paquets échantillons. Prix par maille: - - - 35c.

## LE BAZAR

61 RUE CASCADES ST-HYACINTHE, P.Q.

AGENTS  
DEMANDÉS

Montreal Life Insurance Co.  
182 Cascades  
ST-HYACINTHE. Tél. 872

R. Phaneuf J. V. Lamoureux  
GERANT-DISTRICT. GERANT DES AGENCES

Canada,  
Province de Québec,  
District de St-Hyacinthe.  
No. 1256

COUR DU MAGISTRAT  
ACTON BISCUIT CO. LTD, corps  
politique et incorporé, ayant son bureau et sa principale place d'affaires dans la ville d'Acton Vale, district de St-Hyacinthe, Demanderesse

vs  
A. C. BEAULIEU, de la localité de Siégas, dans la Province du Nouveau-Brunswick, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.  
St-Hyacinthe, 20 février, 1928.  
Elisée Gaudet, L. L. L.,  
Procureur de la Demanderesse.

A. Delège, G. C. M.  
2-9M.

Canada,  
Province de Québec,  
District de St-Hyacinthe.  
No. 1257

COUR DU MAGISTRAT  
ACTON BISCUIT CO. LTD, corps  
politique et incorporé, ayant son bureau et sa principale place d'affaires dans la ville d'Acton Vale, district de St-Hyacinthe, Demanderesse

vs  
E. PAQUETTE, de la localité de Caprél, dans la Province d'Ontario, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.  
St-Hyacinthe, 20 février, 1928.  
Elisée Gaudet, L. L. L.,  
Procureur de la Demanderesse.

A. Delège, G. C. M.  
2-9M.

Canada,  
Province de Québec,  
District de St-Hyacinthe.  
No. 1258

COUR DU MAGISTRAT  
ACTON BISCUIT CO. LTD, corps  
politique et incorporé, ayant son bureau et sa principale place d'affaires dans la ville d'Acton Vale, district de St-Hyacinthe, Demanderesse

vs  
R. A. D'AMBOISE, de la localité de St-Léonard dans la Province du Nouveau-Brunswick, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.  
St-Hyacinthe, 20 février, 1928.  
Elisée Gaudet, L. L. L.,  
Procureur de la Demanderesse.

A. Delège, G. C. M.  
2-9M.

SOUS L'ADMINISTRATION DE  
POWER CORPORATION OF CANADA  
LIMITED

SOUTHERN  
CANADA  
POWER COMPANY  
LIMITED

UN dividende de un et demi pour cent (1 1/2%) sur les ACTIONS PRIVILEGEES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1928. Ce dividende est payable le 16 avril aux actionnaires enregistrés le 24 mars 1928.  
Par ordre du conseil d'administration,  
L. C. HASKELL,  
Montréal, 24 février 1928. Secrétaire

DEFENSE  
D'AVANCER

Je défends par les présentes à qui que ce soit d'avancer quoique ce soit en mon nom sans un écrit signé de ma main. Je ne reconnaitrai aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature.  
St-Thomas d'Aquin, 3 mars, 1928.  
EPHREM FONTAINE.

riodique de la plus belle inspiration nationale, et qui groupera des écrivains de marque.

Mgr. P. S. DESRANLEAU  
La cérémonie de l'investiture de Mgr. P.-S. Desranleau, vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe, à l'occasion de sa récente nomination par le Saint Père, comme protonotaire apostolique, a eu lieu dimanche dernier en la cathédrale. Cette cérémonie fut présidée par S. G. Mgr. Fabien-Z. Dezelles, évêque de notre ville, assisté de MM. les chanoines Léon Pratte, supérieur du séminaire et F. A. Laroche, procureur de l'évé-

ché.

Monsieur le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale, lut le bref du Saint-Père, annonçant cette récente nomination. La cérémonie se termina par une grand-messe solennelle chantée par M. le chanoine Laroche, assisté de MM. les abbés François-Xavier Côté et Emilien Chagnon, professeurs au séminaire, comme diacre et sous-diaere.

Une réunion d'anciens élèves du séminaire a aussi eu lieu à cette occasion. Un grand nombre d'anciens furent reçus par le supérieur du séminaire, M. le Chanoine Pratte, qui leur souhaita la plus cordiale bienvenue. Il offrit aussi, en son nom personnel et en celui des anciens, de sincères félicitations à Mgr. Desranleau. Celui-ci répondit brièvement et profita de l'occasion, à titre de président

## Cartes d'Affaires

Tél. 655

## S. CAOUETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité :  
PLATRIER ET BRIQUETIER.  
BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.  
Ouvrage garanti à prix modérés.

38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.  
Téléphone Bell 680

## LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général  
MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR  
A l'entreprise ou à la journée.  
Spécialité : Corniches et Ornements  
d'Eglises. Travail au Stucco. — Ouvrage Garanti.  
130, rue Laframboise St-Hyacinthe

## MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.  
E. A. GENDRON, 244 Cascades.

## PEINTURAGE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.  
Je fais aussi la Peinture au DUCO  
Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.  
Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX  
Tél. No 444w. 21 Rue Crévier,  
Laprovidence.

## SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante. S'adresser à M. Louis Morissette, No. 3 rue St-Pierre, Laprovidence.

## ON DEMANDE

Des Opérateurs et des Opératrices d'expérience pour la confection d'habits; s'adresser entre 8 et 9 hrs a. m. L. E. CHARRON & Cie, St-Hyacinthe, P.Q.

## A VENDRE

Magnifique maison de 2 logements, avec jardin, garage, écurie, poulailler, à 22 rue St-Michel village La Providence. S'adresser à 22 rue St-Michel village La Providence.

## A VENDRE

Un engin stationnaire, Chalifoux 12 c. v. sur truck et en parfaite condition. est à vendre pour la modique somme de \$200.00.

Tout autre renseignement sera obtenu de M. Osias Laperle, St-Thomas, ou encore du Garage COTE et LEWIS, 59 Cascades, St-Hyacinthe.

## A VENDRE

Un COUPE ESSEX, modèle 1927. Bon marché. S'adresser au Garage TELLIER, 56 St-Pierre. jno

## AVEZ-VOUS BESOIN DE LOGEMENTS ?

Ne louez pas sans avoir consulté la liste de mes logements. J'ai de très beaux logis à partir de \$11.00 à \$35.00. Quelques-uns de ces logements sont chauffés par le propriétaire ou par le locataire et cela comme vous le préférez. Veuillez passer à mon bureau et je vous remettrai liste des logements que j'ai en mains. J'ai aussi des maisons avec grands jardins, avec écuries et garages. En somme, j'ai certainement les logis dont vous avez besoin.  
Eugène BENOIT, 90 Ste-Anne, St-Hyacinthe, Qué. jno

DEFENSE  
D'AVANCER

A partir d'aujourd'hui, je ne me tiendrai plus responsable envers qui que ce soit d'aucune dette contractée en mon nom, à moins d'un écrit signé de ma main.  
M. Adélard LAPORTE,  
8 Concorde St-Hyacinthe.

DEFENSE  
D'AVANCER

Je défends par les présentes à qui que ce soit d'avancer quoique ce soit en mon nom sans un écrit signé de ma main. Je ne reconnaitrai aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature.  
St-Thomas d'Aquin, 3 mars, 1928.  
EPHREM FONTAINE.

riodique de la plus belle inspiration nationale, et qui groupera des écrivains de marque.

Mgr. P. S. DESRANLEAU  
La cérémonie de l'investiture de Mgr. P.-S. Desranleau, vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe, à l'occasion de sa récente nomination par le Saint Père, comme protonotaire apostolique, a eu lieu dimanche dernier en la cathédrale. Cette cérémonie fut présidée par S. G. Mgr. Fabien-Z. Dezelles, évêque de notre ville, assisté de MM. les chanoines Léon Pratte, supérieur du séminaire et F. A. Laroche, procureur de l'évé-

ché.

Monsieur le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale, lut le bref du Saint-Père, annonçant cette récente nomination. La cérémonie se termina par une grand-messe solennelle chantée par M. le chanoine Laroche, assisté de MM. les abbés François-Xavier Côté et Emilien Chagnon, professeurs au séminaire, comme diacre et sous-diaere.

Une réunion d'anciens élèves du séminaire a aussi eu lieu à cette occasion. Un grand nombre d'anciens furent reçus par le supérieur du séminaire, M. le Chanoine Pratte, qui leur souhaita la plus cordiale bienvenue. Il offrit aussi, en son nom personnel et en celui des anciens, de sincères félicitations à Mgr. Desranleau. Celui-ci répondit brièvement et profita de l'occasion, à titre de président

La Corporation  
d'Obligations LtéeOBLIGATIONS  
— ET —  
ASSURANCES120 rue St-Jacques Tél Main 8476  
suite 311

MONTREAL

Caston Nolin, gérant du dépt. d'Obligations  
J. O. E. Duquet, gérant du dépt. d'Assurances

## Cartes Professionnelles

TEL 336

DOCTEUR

## L.-P. COUTURE

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE  
191 rue Girouard, ST-HYACINTHE  
Qué.

26f. 1927

## DR J.H. RAINVILLE

Médecin-Vétérinaire

Inspecteur du gouvernement provincial du comté de St-Hyacinthe pour l'épreuve gratuite à la tuberculose.  
27 rue Mondor ST-HYACINTHE.

## Petites Annonces

A Vendre ou à Louer

UNE BATISSE en briques solide de 5 étages et soubassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. E-lévateur électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon. jno

A VENDRE

Chalet à vendre situé à un mille de la ville et qui porte le nom de "Chalet Mon Plaisir". Pour informations s'adresser à Horace ROBINSON, Chambly, Canton, Tél. 17. jno

A VENDRE

Un "Bob-Sleigh" à de très bonnes conditions. S'adresser à J.-O. Gareau, E. T. Corset. j.no

A VENDRE

Un lot de pouliés en fonte et pouliés en bois, de diverses grandeurs, fixtures électriques, poutre en fer longueur 44 pieds par 3" x 5", avec truck, élévateur à bras, fournaise, poêle électrique, engin à vapeur 70 C.V. et plusieurs autres pièces de machinerie et outillage en bon état. S'adresser au bureau de L. E. CHARRON et COMPAGNIE St-Hyacinthe.

A VENDRE

Poêle électrique "Westinghouse" à quatre ronds. Tout neuf. Vendra à sacrifice. S'adresser à 241 Cascades, Ville.

A VENDRE

POELE EMPIRE, Fourneau cuisant à la perfection. Bouilloire combinée avec le poêle, à vendre à sacrifice. M. A. PELOQUIN, 49 Rue Desaulniers. 2-9-16-23m

A VENDRE

UN EMPLACEMENT avec maison située dans le village St-Liboire, avec boutique et garage, grange, remise, sur rue principale. Conditions faciles. S'adresser à 32 Notre-Dame. 2-9m

## CHAMBRE ET PENSION

On trouvera de grandes chambres, repas compris, à un prix modéré, en s'adressant au No. 57a rue Cascades. Tél. 634j. Pour ouvrage de broderies, linge d'enfants, ou autres ouvrages manuels, adressez-vous au même numéro. 17-24f—2-9m

du comité de reconstruction du séminaire, de dire quelques mots de la campagne de souscriptions qui se fait actuellement. Il fit remarquer l'avancement rapide des travaux de reconstruction et espère que bientôt l'on verra la bénédiction du nouveau séminaire.

Annoncez dans "Le Clairon"